



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1971 MARDI 25 MARS 2014

RDC

Le pays n'atteindra pas les OMD en 2015

Évaluer le niveau de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) lié à l'égalité des sexes et l'autonomie de la femme, tel a été l'objectif d'une matinée d'information qui a réuni les professionnels de médias le 21 mars à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima. L'égalité de droits n'est pas encore effective en République démocratique du Congo (RDC), ont reconnu les participantes qui militent pour que soient accordées aux filles et aux garçons, aux hommes et aux femmes « la même chance et la même possibilité de se réaliser en tant qu'être humain ». Ce qui, ont-elles reconnu, suppose l'égalité de droits et de devoirs dans la société. Elles ont, par ailleurs, insisté sur le fait que les questions d'autonomie ne se décrètent pas et qu'elle implique, en tant que concept, la liberté, la responsabilité, le savoir-être et le savoir-vivre.

Page 18

Nord-Kivu

La certification des ressources minières au cœur du débat



Martin Kabwelulu

À l'ouverture de la deuxième édition de la Conférence nationale sur la transparence dans la gestion des ressources naturelles en RDC hier à Goma, le Premier ministre Matata Ponyo a martelé sur l'urgence pour le pays d'améliorer les conditions sociales des populations à travers une bonne gestion des ressources minières. Le renforcement, l'actualisation et l'optimisation du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur minier passe, à ses yeux, pour un préalable majeur dans la traçabilité de l'exploitation minière au pays.

Au-delà des simples déclarations d'intention, la population locale, quant à elle, attend voir les ressources de la province profiter réellement à ses populations et que soit mis fin au régime de pillage sur fond d'impunité ayant longtemps gangrené le secteur minier. Des résolutions qui découleront de ces assises, l'on pourra se faire une idée sur les intentions réelles du gouvernement en matière de gestion durable et transparente des ressources naturelles du pays.

Page 18

Eau potable

Le gouvernement et ses partenaires engagés à améliorer la desserte

Le gouvernement congolais et des bailleurs de fonds ont exprimé, le 22 mars, leur engagement à améliorer la desserte en eau potable dans le pays. Pour le représentant de l'administrateur délégué de la Régideso, les réformes en cours engagées par l'exécutif national visent à améliorer la situation de la desserte en eau en milieu urbain en proie présentement à des difficultés énormes. Pour y parvenir, il est requis l'apport de tous les acteurs du secteur de l'eau dans le pays, a-t-il indiqué.

De leur côté, les bailleurs de fonds du secteur ont, par le truchement de leur représentant Simon Stumpf, souligné la valeur du patrimoine hydrique de la RDC et déploré l'absence d'un cadre juridique adéquat permettant au pays de travailler afin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

Page 19



Une vue du podium pendant les travaux

JOURNÉE MONDIALE DE LA TUBERCULOSE

Les Congolais exhortés à accompagner les tuberculeux

Sur le thème international « Un monde sans tuberculose, plus de décès dus à la tuberculose de l'enfant », la journée du 24 mars a été célébrée au pays dans la méditation sur fond de sensibilisation du public sur les dégâts que cause annuellement cette épidémie principalement dans les pays en voie de développement. Le gouvernement fournit des efforts pour renforcer la lutte contre cette maladie, a indiqué le ministre de la Santé.

C'est dans ce cadre, a-t-il ajouté, que des fonds additionnels ont été disponibles pour l'achat des machines « GeneXpert » capables de poser le diagnostic de certitude sur la tuberculose mais aussi déterminer la résistance des mycobactéries à la rifampicine et, cela, en deux heures seulement.

Page 20

PORTRAITS

Belles monstrueuses aux visages adorables

Depuis son vernissage intervenu à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars, Ange Swana a préféré inviter les visiteurs de l'exposition « Art en plein air Lady by lady » à observer des physionomies expressives « des visages de femmes très belles, belles et atroces ». Avec trois toiles faites d'un mélange de peinture à huile, pastel gras et acrylique sur fonds gris, rouge et noir, la peintre donne la preuve par neuf que la cohabitation entre le beau et le redoutable, c'est chose possible. Pour ses trois personnages, tout se passe au niveau du regard et devient une question de tempérament.

D'entrée libre pendant toute la semaine que va durer l'exposition qu'abrite en ce moment le Centre culturel Meko, l'événement vaut le coup et mérite bien que l'on fasse un arrêt à Kinsuka avant la fermeture des portes le 27 mars.

Page 19

ÉDITORIAL

Doléances

Tout faire pour que les agriculteurs, les artisans, les pêcheurs, les commerçants, les petites, moyennes et grandes entreprises profitent à plein de la croissance économique générée par la remise en ordre des finances publiques et l'augmentation constante des recettes que procure une meilleure exploitation des ressources naturelles de notre territoire: telle devrait être, en bonne logique la règle que les autorités congolaises s'imposent; tel n'est pas, cependant, le principe qui semble prévaloir à tous les niveaux de l'État.

De partout remontent, en effet, vers nous des doléances faisant état de retards croissants dans le paiement des sommes dues à un titre ou à un autre par les entreprises publiques et les différentes administrations, nationales ou locales. Des doléances qui laissent prévoir, si elles ne sont pas prises en compte rapidement, que dans le proche avenir un climat social dégradé pourrait bien se substituer à l'euphorie provoquée durant toute la décennie précédente par la reconstruction de l'économie congolaise.

Le processus qui s'amorce est trop connu pour qu'on le commente longuement. Il repose essentiellement sur le fait que les collectivités publiques ne tiennent pas, ou tiennent avec retard, les engagements pris envers les entreprises petites et grandes auxquelles elles font appel. Accumulant des dettes envers les opérateurs économiques, elles provoquent une paralysie qui, par le canal de la sous-traitance, gagne les uns après les autres tous les étages de la pyramide, asphyxiant les plus faibles, les plus vulnérables, les plus proches de la population. S'ensuit un mouvement dangereux qui se traduit par la hausse du chômage et qui provoque un malaise social diffus, mais bien réel.

S'il est un conseil que l'on peut donner aujourd'hui aux princes qui nous gouvernent, c'est donc bien celui de respecter strictement les termes des contrats que l'État et les collectivités locales passent avec le secteur privé. Faute de s'y résoudre à temps, un processus identique à celui qui plonge ces dernières années de nombreux pays dans de grands troubles internes pourrait bien s'enclencher aussi chez nous. Le Congo a suffisamment souffert dans le passé pour qu'il se préserve de ce danger tant qu'il en est temps.

Les Dépêches de Brazzaville

POTO-POTO

250 commerçantes reçoivent une aide financière

Désireuse d'aider les femmes commerçantes du quartier 33 de Poto-Poto dans leur activité, la députée de la deuxième circonscription électorale, Charlotte Opimbat, a remis, le 23 mars, à plus de 250 d'entre elles des enveloppes financières, dont le montant n'a pas été rendu public.



Charlotte Opimbat et quelques commerçantes bénéficiaires.

Ce geste, a dit la donatrice, s'inscrit dans le cadre de son plan de lutte contre la pauvreté, le chômage et l'oisiveté en faveur de ses mandants. « Cette aide n'est pas la première ni la dernière. À la mesure de nos moyens, nous nous emploierons à soutenir nos électeurs. J'ai choisi de faire ce geste aux femmes commerçantes du quartier 33 parce que pendant le mois de mars, le monde célèbre la femme. Prochainement, ce sera le tour des femmes commerçantes du quartier 36 », a-t-elle expliqué.

Pour l'élue du peuple, la somme remise aux femmes ne peut couvrir l'ensemble de leurs besoins commerciaux. Il s'agit, a-t-elle insisté, de donner un coup de pouce supplémentaire. « Je vous convie à revenir le mercredi 26 mars ici, rue Bacongo, pour présenter un échantillon des marchandises que vous avez achetées avec cet argent. Je dis bien un échantillon et non la totalité de vos articles de commerce. Ce jour-là, nous ferons une

petite foire devant notre siège social », a déclaré Charlotte Opimbat. Le geste accompli par la députée a été salué par plusieurs commerçantes que nous avons abordées. « Je suis très contente de ce que la députée vient de faire à notre égard. Elle n'en est pas à son premier geste magnanime à l'endroit de ses mandants. Je ferai fructifier cet argent pour lui faire plaisir. Je prie Dieu qu'il la bénisse », a déclaré Keli, une commerçante habitant la rue Bacongo. Interrogée sur le comportement de certaines commerçantes qui utilisent ce genre de dotation à d'autres fins que celle d'augmenter le choix des marchandises, Jeanne estime qu'elles ne sont pas responsables. « Je suis une mère de famille. Les comportements irresponsables ne me sont plus permis. Je remercie la députée Charlotte Opimbat pour cette marque de considération à notre endroit », a-t-elle conclu.

De son côté, Antoinette, une commerçante habitant la rue Mbeti,

s'est dite très surprise par le geste. « Lorsqu'on m'a remis la convocation, on m'a parlé d'une causerie-débat à l'occasion de la célébration de la fête internationale de la femme. Quand je suis arrivée sur les lieux, je constate que la députée offre des enveloppes financières aux femmes commerçantes. Je ne peux que la remercier. Elle est la première responsable politique qui pense à remettre de l'argent aux femmes pour soutenir leurs commerces », a-t-elle expliqué. En outre, la députée de la deuxième circonscription de Poto-Poto a profité de l'occasion pour rappeler aux femmes commerçantes de consulter les listes électorales provisoires affichées dans les différents lieux publics en vue d'éventuelles réclamations. « Vous pouvez m'être fidèle, mais si votre nom ne figure pas sur la liste, c'est une voix que je perds. Allez vérifier si vous êtes inscrite sur les listes électorales provisoires ou non », leur a-t-elle recommandé.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

NIARI

Les sages en appellent à la modification de la constitution

Sous couvert des autorités et autres cadres de ce département, les sages du Niari ont exhorté, sans tergiverser, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à procéder à la révision de la constitution pour lui permettre de se positionner comme candidat en 2016, moment de la fin de son mandat conformément à la Constitution du 20 janvier 2002.

« Nous avons choisi de poser ce problème important car il ne peut être résolu que par vous. Il s'agit du fétichisme de la constitution », a précisé Justin Koumba en guise d'introduction, développée par la suite par le ministre Pierre Mabiala, natif du département. La rencontre qui avait un seul point à son

de la part du chef de l'État qui s'attendait à un dialogue franc et direct sur les questions récurrentes qui minent le département du Niari.

Pour les sages et les cadres du Niari, ces questions pouvaient être directement posées et facilement résolues par les ministres. Ainsi, s'appuyant sur la mauvaise interprétation de l'article 75 de la constitution de 1992 qui a engendré les crises, le président de l'Assemblée nationale a estimé qu'il n'était pas question de revenir sur certains travers. D'où l'appel au changement de la constitution. « Le Niari, unanimement, pense que nous pouvons vous demander de ne pas hésiter à envisager le changement de la constitution », a précisé Justin Koumba.

Argumentant sur les raisons

constitution qui régit actuellement le pays, pose deux verrous : l'âge et le nombre de mandats, deux verrous qui ne tiennent pas compte du devoir républicain de continuité. « Le Niari, rassemblé dans toute sa diversité, pose le problème réel et objectif de changement de constitution », a déclaré pour sa part le ministre Pierre Mabiala, l'un des principaux orateurs de la concertation entre le chef de l'État et les sages. Pour lui, le Congo ne doit pas perdre ses acquis au-delà de 2016 et l'unique alternative.

« La pensée du Niari nous permet de dire qu'il n'y a pas plusieurs Congolais qui puissent avoir les capacités à la fois historiques, politiques, économiques, sociales et diplomatiques. Puisque, c'est vous qui conduisez et déterminez la politique de la Nation, répondez à cette question que nous vous soumettons », a-t-il ajouté.

Remerciant avant tout les cadres et sages du Niari pour leur chaleureux accueil, le président de la République

qui retrouvait, une fois de plus sa terre de jeunesse, a fait savoir à l'auditoire que son séjour à Dolisie n'était pas seulement lié à l'inauguration de la cimenterie, mais qu'il lui était aussi utile pour écouter et constater ce qui marche et ne marche pas dans ce département. « Même si vous ne parlez pas, j'ai mes enquêtes et je connais la réalité », a signifié le président aux cadres et sages du Niari.

Afin de les rassurer sur un certain nombre de réalisations qui seront faites, le chef de l'État leur a consenti toute la liberté de dire ce qu'ils pensent. « J'écoute tout ce que vous dites, bon ou mauvais. Un jour viendra où je vais décider. Une seule hirondelle ne fait pas le printemps. Vous avez parlé, le président a entendu. Je tiens à vous remercier de votre franchise et courage parce que ce problème est crucial et capital pour l'avenir de notre pays », a conclu le président en réponse à l'exhortation faite par les natifs du Niari.

La révision ou non de la

constitution suscite, à l'orée des échéances des élections présidentielles de 2016, une vive préoccupation de la classe politique, tant de l'opposition, de la majorité que de la société.

À l'intérieur du pays, le Niari est le deuxième département après la Likouala à pouvoir demander ouvertement le changement de la constitution. Outre les cadres et sages du Niari, le ministre Isidore Mvoubi a également fait entendre sa voix, à l'occasion des cérémonies d'inauguration de la cimenterie de Dolisie et lors de la pose de la première pierre à Hinda, dans le département du Kouilou. « 2016 n'est pas une borne infranchissable. Loin s'en faut. 2016 est un passage vers une synthèse dialectique, en vue de consolider nos acquis et avancer sans coup férir sur le chemin de l'émergence. Il faut atteindre l'autre rive, faire le grand bond en avant et établir le nouveau deal avec le peuple du Congo », déclarait-il à Dolisie.

Guy-Gervais Kitina

« J'écoute tout ce que vous dites, bon ou mauvais. Un jour viendra où je vais décider. Une seule hirondelle ne fait pas le printemps. Vous avez parlé, le président a entendu. Je tiens à vous remercier de votre franchise et courage parce que ce problème est crucial et capital pour l'avenir de notre pays »

ordre du jour, a suscité, en apparence, un étonnement

de cette décision de changer la constitution, les natifs du Niari pensent que l'ancienne

VIE DES PARTIS

Le Parti écologiste congolais installe ses instances dirigeantes de Brazzaville

En prélude aux descentes qu'ils effectueront dans les différents départements du pays afin d'installer leurs instances dirigeantes, les membres et sympathisants du Parti écologiste congolais, que préside Sung-Adoux Bossembo, se sont réunis le week-end dernier en assemblée générale.

Au cours de cette rencontre qui a eu lieu au bar dancing Le Manguier, situé à Nkombo, les participants ont procédé à l'élection de neuf membres constituant le nouveau bureau de la fédération qui devra diriger désormais le parti au niveau de Brazzaville. « Comme tous les partis politiques, notre vision est d'accéder à la magistrature suprême. Et nos candidats seront présents dans toutes les localités du pays », a déclaré le chargé à la communication et porte-parole du parti, Freddy Ossété. Précisant pour sa part, les missions dévolues à l'organisation, le nouveau président de la fédération de Brazzaville, Eckou Adoux, a souligné qu'en dehors de sa mission primordiale, notamment celle de solliciter un mandat présidentiel, le parti a également la mission de conscientiser les Congolais et

de rappeler aux gouvernants le rôle et la place que doivent occuper les espaces verts, la faune et la flore dans la vie humaine et le développement économique du pays.

« Le parti existe depuis trois ans. En dehors de sa conception de briguer un mandat présidentiel, il dispose aussi d'une politique environnementale qui s'inscrit dans le cadre de l'appui et la protection de notre écosystème, en incitant le gouvernement à initier des stratégies susceptibles de conscientiser les populations sur le rôle et la place des espaces verts dans l'économie et la vie des Congolais », a précisé le président de la fédération de Brazzaville, en reconnaissant que le Congo est situé parmi les pays qui bénéficient de grands espaces verts et d'une bonne végétation. Ainsi, la protection de

l'écosystème congolais nécessiterait, selon lui, une meilleure politique de gestion. Car, le pays est aujourd'hui en proie aux phénomènes d'érosions. « Le rôle de notre plateforme politique est aussi de faire un rappel aux autorités du pays ainsi qu'aux populations sur les dangers liés à la dégradation et à la destruction de nos espaces verts. Nous voulons être le porte-étendard et le gardien de l'environnement et des écosystèmes au Congo », a conclu le président du parti, avant d'inviter ses adeptes à consulter les listes du recensement administratif.

Outre la fédération de Brazzaville, ce parti est également implanté dans les localités de Kéllé, Etoumbi, Mbama, EWO, situées dans le département de la Cuvette et à Pointe-Noire.

Rock Ngassakys

VIE DES PARTIS

L'Union pour la restauration du Congo installe sa fédération de Brazzaville

L'Union pour la restauration du Congo (URC) a achevé, le 21 mars, la mise en place de ses organes intermédiaires et de base dans la ville-capitale avec celle du conseil fédéral, composé de 135 membres, d'un bureau exécutif de 9 membres et d'une commission fédérale de contrôle et de suivi de cinq membres dirigée par Auguste Babela.

À la tête du bureau exécutif, François Ngampika a souligné, dans son discours de circonstance, la complexité de la tâche qui attendait l'équipe. « Je sais que la tâche qui nous est confiée n'est pas facile. Mais nous nous efforcerons, grâce à la mobilisation et au dévouement des militants et sympathisants, de suivre la ligne tracée par le parti, d'appliquer les instructions de la direction politique et de ne pas poser des actes contraires aux idéaux du parti », a-t-il déclaré.

Investi dans ses fonctions peu avant les élections locales, Fran-

çois Ngampika a exhorté tous les militants de la ville de Brazzaville à prendre la mesure de l'évènement, à être vigilants et prêts à affronter ce scrutin à partir duquel on peut mesurer l'adhésion du peuple aux valeurs et principes que défend une organisation politique ou sociale. « Les élections locales qui pointent à l'horizon constituent pour nous un premier test aussi bien pour le parti que pour la fédération de Brazzaville. Battons-nous pour que nous ayons des représentants au conseil municipal et départemental et même au Sénat ! », a-t-il lancé aux militants.

Clôturant les travaux de l'assemblée générale élective de la ville de Brazzaville, le président du parti, Dominique Basseyla, a invité tous les cadres et dirigeants fédéraux à plus de mobilisation politique et à l'investissement effectif dans le travail de promotion et d'ouverture du parti dans la perspective de réaliser des avancées politiques significatives.

Roger Ngombé

ÉLECTIONS LOCALES

Le RDD en ordre de bataille dans la Cuvette

Le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) a lancé, le 23 mars à Owando, la campagne de restructuration des instances intermédiaires et de base du parti, par la mise en place de la direction fédérale du parti dans son fief de la Cuvette.

Le Parti de Jacques Joachim Yhombi-Opango semble ainsi se remettre du profond sommeil dans lequel il était plongé depuis quelques années. Au terme d'une assemblée générale dirigée par le secrétaire national chargé de l'organisation et de la mobilisation du parti, Victor Oniongo Itendy, la fédération du RDD dans la Cuvette a été dotée de nouveaux dirigeants. Des délégués sont venus des districts de Boundji, Mossaka, Makoua, Ngoko et d'Owando où une masse de militants se sont mobilisés. Une animation qui a fait revivre l'ambiance des tout premiers instants du RDD.

Après plus de trois heures d'échange, un bureau exécutif fédéral de neuf membres a été constitué, présidé par Dominique Eyamba ainsi qu'une commission fédérale d'évaluation de cinq membres que préside François

Ndinga. Des responsables choisis consensuellement par les participants à cette assemblée générale dite « exceptionnelle ». Leur mission est évidente : « remettre en place les sections du parti dans tous les districts, recomposer les conseils fédéraux et aller en ordre de bataille aux élections locales et sénatoriales de cette année ».

La mise en place de ces instances vient ainsi mettre fin à la mission d'un comité de crise installé par le RDD dans la Cuvette. Ceci, après les bouleversements nés de la démission de son secrétaire général, Mathieu Kani, dans la foulée des élections législatives de 2012.

« Notre grande préoccupation était de redonner vie à notre parti, nous sommes aujourd'hui soulagés, en constatant l'intérêt de la direction politique nationale qui, dans le même esprit est venue nous soutenir dans cet élan. Notre mission est terminée, mais nous restons plus que déterminés à poursuivre le travail de restructuration du parti », déclarait Gilbert Itsa, au nom de ce comité de crise. Le président du nouveau bureau élu a invité les « compagnons



Bureau élu RDD Cuvette

» du RDD à resserrer les rangs et à faire preuve d'une grande détermination dans la défense des idéaux du parti pour « faire triompher l'excellence » comme le clame ce mouvement. « Nous

n'atteindrons les objectifs que nous sommes assignés ici qu'avec l'appui de chacun des militants que nous sommes. L'excellence bannit l'intrigue, le mensonge et les clivages ethniques. L'excellence c'est le rassemblement, l'unité qui sont des idéaux importants pour notre président fondateur », a notamment lancé Dominique Eyamba.

Pour lui comme pour les délégués de la direction nationale du parti à cette réunion, la réorganisation des instances intermédiaires et de base du parti s'avère plus que né-

cessaire aujourd'hui. Non seulement pour se donner les meilleures chances aux prochaines élections, mais également pour plus d'efficacité dans la négociation avec les partenaires politiques du parti, notamment le Parti congolais du travail.

L'opération de restructuration démarre à Owando, dans le département de la Cuvette va se poursuivre à travers Brazzaville et plusieurs autres départements du Congo, selon les responsables du RDD.

Thierry Nougou

Victor Oniongo : « Nous devons sortir gagnants des prochaines élections »

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez beaucoup insisté sur le caractère exceptionnel de cette assemblée générale. Quelle signification donnez-vous à cette rencontre ?

Victor Oniongo : Je dois rappeler que suite à la tenue des élections législatives de 2012 dans notre pays, il y a eu des déceptions, des frustrations qui n'ont pas épargné notre parti. Nous l'avons vécu difficilement, car cela a conduit à une crise. Certes, une crise de croissance comme cela peut se passer dans tout parti. Mais le RDD avait connu des défections, aussi bien au niveau du sommet qu'au niveau des instances intermédiaires et de la base. Dans des conditions difficiles, parce que malade en Europe, le président fondateur de notre parti, Jacques Joachim Yhombi-Opango, avait mis fin à cette crise, en mettant en place une structure nouvelle du secrétariat du bureau exécutif national, composée beaucoup plus de jeunes, pour relancer le parti. Nous sommes venus ici pour cela, parce que nous considérons la Cuvette et Owando comme l'un des fiefs du RDD.

LDB : Quelles seront les prochaines étapes de cette campagne de restructuration ?

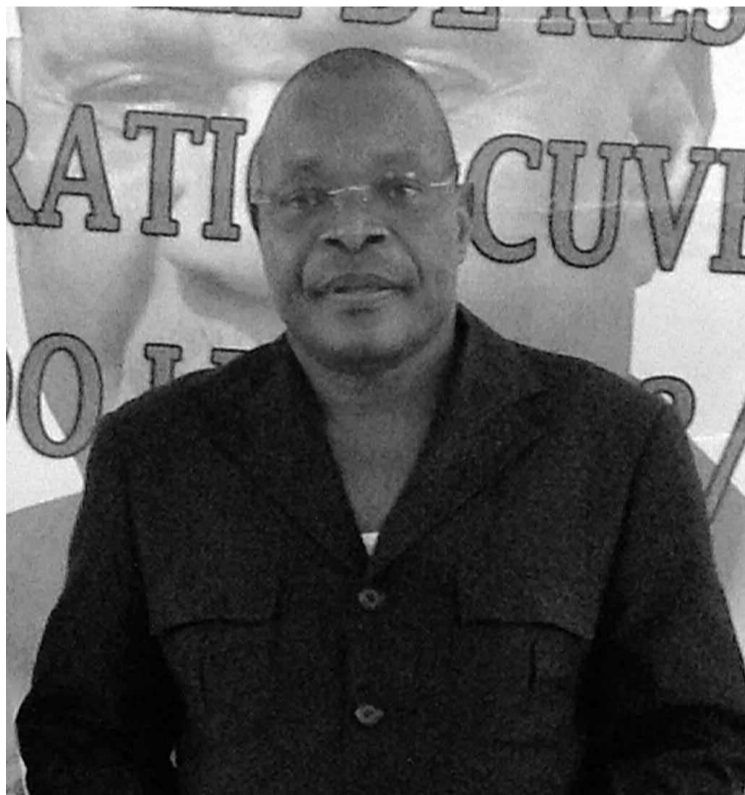
VO : Nous avons un programme bien précis. Nous avons commencé par Owando et le département de la Cuvette, nous allons poursuivre ce travail à Brazzaville, puis dans les départements de la Bouenza où l'on nous attend, la Lékoumou et Pointe-Noire. Après quoi nous irons dans la Likouala et la Sangha.

LDB : Tout ceci est fait dans la perspective des élections locales à venir. Avez-vous un mot à ce sujet sachant que le RDD doit y aller en tenant compte des accords avec ses alliés politiques ?

VO : Justement, cette question a tout son sens parce que tout ceci se fait à l'orée des élections locales. Nous devons nous organiser davantage pour que nous sortions victorieux de ces élections, avec des conseillers aussi bien départementaux que municipaux. L'alliance avec notre partenaire nous est utile à cet effet. Parce qu'elle permet de renforcer la majorité présidentielle à travers des nombreux conseillers que nous aurons. Et nous aimerions que sur cette base, notre partenaire et nous y allions en harmonie, comme le veut notre accord de partenariat.

LDB : Quelle est, enfin, votre position par rapport au débat sur la révision de la constitution qui défraie actuellement la chronique dans notre pays ?

VO : Notre parti donnera sa position le moment venu, quand ce débat sera officiellement lancé.



DISPARITION

Jean Joseph Lékaka est décédé

Le vice-président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude, est décédé le 19 mars à Rabat, au Royaume du Maroc, à l'âge de 77 ans, des suites d'une maladie.

Né le 11 janvier 1937 à Fort-Rousset, actuellement rebaptisé Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, Jean Joseph Lékaka était inspecteur principal du Trésor, admis à la retraite en 1994. Il a fait ses études primaires et secondaires à l'école Saint Vincent de Poto-Poto, au Lycée Chaminade de Brazzaville, et ses études supérieures en France.

Jean Joseph Lékaka débuta sa carrière administrative à la Trésorerie générale de l'Afrique Équatoriale Française (AEF) le 10 septembre 1956. Après l'accession du Congo à l'indépendance nationale le 15 août 1960, il fut reversé au Trésor public. De 1966 à 1977, il fut percepteur receveur municipal de la ville de Brazzaville. Il a également été directeur du contrôle financier entre 1977 et 1979. De 1980 à 1994, il a été directeur général du budget, poste qu'il occupa jusqu'à son admission à la retraite. Il participa à de nombreuses formations et à des sémi-



naires dans le cadre de la gestion financière et de la gouvernance tant au plan national qu'international. Bénéficiant de la confiance du président de la République, il fut nommé vice-président de la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude en 2007. Il occupa ses fonctions jusqu'à ce que la mort l'emporte.

Jean Joseph Lékaka avait été décoré de la Légion d'honneur dans l'Ordre du mérite congolais. Il laisse une veuve et huit enfants. La veillée funèbre a lieu au domicile du disparu au 119, allée des Manguiers au Quartier M'pila, non loin du Magasin diplomatique Alima à Brazzaville. La date de l'inhumation n'est pas encore connue.

Tiras Andang

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU 21 MARS 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour, vendredi 21 mars 2014, au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gouesso, président de la République, chef de l'État, chef du Gouvernement.

L'ordre du jour du Conseil des Ministres a porté sur l'examen de treize (13) affaires, à savoir :

- Trois projets de loi dont les deux premiers ont été introduits par le ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration et le troisième, par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux ;

- Dix projets de décrets dont neuf introduits par le ministre des Mines et de la géologie et le dixième par le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat.

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, le président de la République a donné la parole au ministre d'État Gilbert Ondongo, ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration qui a présenté l'économie du projet de loi, portant création d'un établissement public administratif dénommé, Fonds de garantie automobile.

En effet, conformément au code des assurances des États membres de la Conférence interafricaine des marchés des assurances (CIMA) qui régit le marché unique des assurances, formé de quatorze États dont notre pays, il est prévu les modalités d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation routière par les sociétés d'assurances, lorsque l'auteur du dommage est assuré.

C'est dans le souci d'indemniser les victimes non couvertes par les contrats d'assurances automobiles et conformément aux dispositions des articles 600 et suivants du livre 6 du Code CIMA, que l'État entend créer un Fonds de garantie automobile dont le rôle sera entièrement social et permettra à l'État d'assumer son obligation de réparation du dommage lorsque le responsable de l'accident demeure inconnu ou n'est pas assuré.

Le projet de loi portant création d'un établissement public administratif dénommé fonds de garantie automobile a été approuvé et adopté par le Conseil des Ministres.

Examinant le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt entre la République du Congo et le Fonds africain de développement relatif au financement du projet électrification rurale, le ministre d'État Gilbert Ondongo a précisé qu'un prêt est disponible dans le cadre d'un accord signé le 5 avril 2013 entre le Gouvernement et la Banque africaine de développement (BAD) ; un montant de 10 millions d'Unités de compte, soit 7,67 milliards de francs CFA pour le projet d'électrification rurale.

Ce projet a pour objectif sectoriel d'accroître l'accès durable des populations à l'électricité en vue d'améliorer leurs conditions de vie.

Il vise à électrifier plus spécifiquement :

- 59 localités dont deux communes rurales et deux chefs-lieux de districts dans les départements de Pointe-Noire, de la Bouenza, des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Il s'articule autour de la construction de :

- 305 km de ligne de réseau de distribution ;

- 71 postes Moyenne tension et Basse tension de 50 à 630 Kva ;

- La réalisation de 5100 branchements et

- L'installation de 2255 foyers d'éclairage public.

L'entrée en vigueur de cet accord de prêt étant conditionnée par sa ratification, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi autorisant la ratification de cet accord.

Le troisième projet de loi examiné par le Conseil des Ministres a été présenté par le ministre Jean-Jacques Bouya, ministre à la Présidence de la République, chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands travaux.

Il s'agit du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

Se référant au message sur l'état de la Nation de Son Excellence Denis Sassou N'Gouesso, président de la République, chef de l'État, le 12 août 2013, qui faisait mention de ce cadre légal et réglementaire, cette loi est la traduction d'une démarche politique volontariste qui place l'État en première ligne du processus de reconquête et du développement du territoire national.

Ce projet de loi vise la construction d'un soubassement essentiel pour le renforcement de l'attractivité de notre pays. Il énonce les prescriptions multisectorielles majeures de la mise en valeur de notre territoire, afin de dessiner le visage du Congo des décennies à venir.

Le Président de la République a insisté sur l'impérieuse nécessité de l'aménagement du territoire national dans la cohérence et la rigueur, afin que nous évitions les dommages connus ces derniers temps.

Après enrichissement, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi d'orientation pour l'aménagement du territoire.

Le ministre Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie a présenté au Conseil des Ministres neuf projets de décret dont le premier porte attribution à la société Congo Mining Ltd d'un permis d'exploitation pour le fer dit « Permis Mayoko-Moussondji » dans le département du Niari.

Les investigations ont mis en évidence d'importantes réserves de fer estimées à 767 millions de tonnes, avec une exploitation qui peut s'effectuer sur 25 ans, et un potentiel de création d'environ 1500 emplois.

Le chef de l'État a instruit les ministères qui en ont la compétence, sur la mise en place des filières de formations. Il a également demandé au Gouvernement de veiller à ce que les acteurs économiques nationaux puissent

bénéficier de l'impulsion économique d'un projet de cette envergure, dans le cadre de ce que l'on dénomme « Contenu local ».

Les huit autres projets de décret concernent respectivement :

- Un projet de décret portant attribution à la société Renaissance Cooper s.a.r.l, d'un permis de recherches minières pour les polymétaux, dit « permis Maboudou », dans le département du Niari ;

- Un projet de décret portant attribution à la société Renaissance Cooper s.a.r.l, d'un permis de recherches minières, dit « permis ngoungui », dans le département du Kouilou ;

- Un projet de décret portant attribution à la société Nirvana Ressources, d'un permis de recherches minières pour les polymétaux, dit « permis Louingui » dans le département du Pool ;

- Un projet de décret portant attribution à la société Nirvana Ressources, d'un permis de recherches minières pour les polymétaux, dit « permis Banda-Kayes », dans le département de la Bouenza ;

- Un projet de décret portant attribution à la société MAUD CONGO SA, d'un permis de recherches minières pour le titane, dit « permis Gola », dans le département de la Sangha ;

- Un projet de décret portant attribution à la société MAUD CONGO, d'un permis de recherches minières pour le colombo-tantalite, dit « permis Oloba », dans le département de la Cuvette-Ouest ;

- Un projet de décret portant attribution à la société Cotrans Construction Services, d'un permis de recherches minières pour les polymétaux, dit « permis Ngouanga », dans le département du Niari ;

- Un projet de décret portant attribution à la société DMC Iron Congo SA, d'un permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Ngongo », dans le département du Niari.

Le Conseil des Ministres a approuvé l'ensemble des neuf projets de décrets.

Poursuivant l'examen des points inscrits à son ordre du jour, le Conseil des Ministres a suivi l'exposé du ministre Claude Alphonse Silou, ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, qui a présenté l'économie du projet de décret portant approbation des statuts de la société nationale des habitations à loyer modéré.

En effet, la volonté du Gouvernement est de permettre la majorité des Congolais d'accéder à un logement décent. C'est la philosophie de la loi n° 19-2013 du 20 septembre 2013 portant création de la Société nationale des habitations à loyer modéré.

Cette société aura la mission de s'occuper des populations à faible revenu, afin que celles-ci accèdent également aux logements.

Le Conseil des Ministres a approuvé ce projet de décret.

Commencée à 11h30mn, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h45mn.



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS DIX (10) VILLAS A LA CITE OMS/DJOUE

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS/AFRO entreprend des travaux de transformation de dix (10) villas d'une chambre en villas de trois (3) chambres.

C'est à ce titre que Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de sélectionner une entreprise spécialisée dans le domaine de l'électricité afin de réaliser dans chaque villa, une nouvelle installation électrique qui sera reliée au coffret existant.

Ci-dessous, les travaux à réaliser dans chacune des dix (10) villas :

- Encastrement
- Pose des gaines
- Pose des boîtes de dérivation et boîtes pour PC/Inter/dismatic
- Passage des fils conducteur
- Création départ coffret existant et pose des protections
- Pose appareillage
- Raccordement de l'installation
- Mise en service de l'installation

Les prestataires spécialisés et intéressés sont invités à soumissionner pour lesdits travaux.

L'offre devra comporter deux volets :

•Le volet administratif et technique qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Les Références professionnelles ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une citation des travaux similaires réalisés et vérifiables (si possible avec des Agences du Système des Nations Unies) ;
- La liste des agents clés avec leur CVs,
- L'agrément du Ministère de la construction ;

•L'offre financière devra comporter les prix hors taxes des prestations sur l'ensemble des travaux.

La soumission présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe contenant ces deux offres devra porter la mention «CONFIDENTIEL – APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS DIX (10) VILLAS », devra être déposée au plus tard le Lundi 7 Avril 2014 à 12h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Jeudi 27 Mars 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N°18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

N.B :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique du plan de distribution de la mini-clinique.

Fait à Brazzaville, le 24 Mars 2014

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Les citoyens sont de plus en plus nombreux à voir les partis politiques comme les instances les plus corrompues, voire très corrompues. »

David van Reybrouck, historien et écrivain belge,
Libération, le 7 mars 2014

□ « Si la bonne gouvernance est un préalable à l'émergence, le bon climat des affaires en est le ferment. »

Laurent Tengo, juriste, République du Congo,
Géopolitique Africaine n°49, 4^e trimestre 2013

□ « L'Afrique a moins besoin d'assistance et requiert davantage de partenariats mutuellement bénéfiques. »

Mohamed VI, roi du Maroc, Le magazine de l'Afrique,
n°37, avril-mai 2014

□ « L'Europe est la pierre d'angle des relations entre les États-Unis et le monde. »

Barack Obama, président américain, Le Point, le 24 mars 2014

□ « La culture n'est pas immobile, elle évolue. La France d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui. De même que l'Afrique d'aujourd'hui ne sera pas la même que celle de demain. »

Éric Fassin, professeur à Paris 8, Le Soleil,
quotidien sénégalais, 24 mars 2014

VIE DES PARTIS

Le Parti écologiste congolais installe ses instances dirigeantes de Brazzaville

En prélude aux descentes qu'ils effectueront dans les différents départements du pays afin d'installer leurs instances dirigeantes, les membres et sympathisants du Parti écologiste congolais, que préside Sung-Adoux Bossembo, se sont réunis le week-end dernier en assemblée générale.

Au cours de cette rencontre qui a eu lieu au bar dancing Le Mangouier, situé à Nkombo, les participants ont procédé à l'élection de neuf membres constituant le nouveau bureau de la fédération qui devra diriger désormais le parti au niveau de Brazzaville. « Comme tous les partis politiques, notre vision est d'accéder à la magistrature suprême. Et nos candidats seront présents dans toutes les localités du pays », a déclaré le chargé à la communication et porte-parole du parti, Freddy Ossété.

Précisant pour sa part, les missions dévolues à l'organisation, le nouveau président de la fédération de Brazzaville, Eckou Adoux, a souligné qu'en dehors de sa mission primordiale, notamment celle de solliciter un mandat présidentiel, le parti a également la mission de conscientiser les

Congolais et de rappeler aux gouvernants le rôle et la place que doivent occuper les espaces verts, la faune et la flore dans la vie humaine et le développement économique du pays.

« Le parti existe depuis trois ans. En dehors de sa conception de briguer un mandat présidentiel, il dispose aussi d'une politique environnementale qui s'inscrit dans le cadre de l'appui et la protection de notre écosystème, en incitant le gouvernement à initier des stratégies susceptibles de conscientiser les populations sur le rôle et la place des espaces verts dans l'économie et la vie des Congolais », a précisé le président de la fédération de Brazzaville, en reconnaissant que le Congo est situé parmi les pays qui bénéficient de grands espaces verts et d'une bonne végétation. Ainsi, la protec-

tion de l'écosystème congolais nécessiterait, selon lui, une meilleure politique de gestion. Car, le pays est aujourd'hui en proie aux phénomènes d'érosions. « Le rôle de notre plateforme politique est aussi de faire un rappel aux autorités du pays ainsi qu'aux populations sur les dangers liés à la dégradation et à la destruction de nos espaces verts. Nous voulons être le porte-étendard et le gardien de l'environnement et des écosystèmes au Congo », a conclu le président du parti, avant d'inviter ses adeptes à consulter les listes du recensement administratif.

Outre la fédération de Brazzaville, ce parti est également implanté dans les localités de Kéllé, Etoumbi, Mbama, EWO, situées dans le département de la Cuvette et à Pointe-Noire.

Rock Ngassakys

TRANSPORTS

Le ministre Rodolphe Adada en visite de travail en Pologne

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, effectue depuis ce lundi 23 mars, une visite de travail à Varsovie, en Pologne sur invitation de la société Wiss, spécialisée dans la fabrication de véhicules et équipements de protection civile et aéroportuaires.

Cette visite du ministre congolais fait suite à celle effectuée en septembre 2013 par la so-

ciété polonaise à Brazzaville. En effet, pendant leur séjour en République du Congo, le directeur général de Wiss avait conféré avec plusieurs responsables, notamment ceux de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), et les cadres de la direction chargée de la protection civile (sapeurs-pompier). Leurs entretiens ont débouché sur la possibilité de fournir au Congo, des véhicules et équipements de pro-

tection civile et aéroportuaires. La formation des cadres et agents de l'Anac et de l'Asecna ont été également abordés. Après la Pologne, le ministre des Transports s'envolera pour le Canada où il participera du 26 mars au 4 avril, à une conférence diplomatique sur la sûreté de l'aviation civile, initiée par l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Lopelle Mboussa Gassia

Erratum

Dans notre journal daté d'hier, une méprise nous a fait écrire Séraphin Okandzé en lieu et place de Séraphin Ondélé, en parlant du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.

Nous rendions compte du séminaire des maires des départements de la Cuvette et de la Sangha tenu les 21 et 22 mars à Owando.

Nous nous excusons auprès de l'intéressé et de nos lecteurs.



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maitriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation	10 jours	Nous Contacter

INDUSTRIE

Le Maroc investit 20 milliards FCFA pour la construction d'une cimenterie à Makola

La première pierre pour la mise en œuvre de ce projet, basé à Makola, dans la sous-préfecture de Hinda, à 27 km de Pointe-Noire, a été posée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 23 mars, en compagnie du président de Cimaf, Anas Sifrioui.

Pour la société marocaine Cimaf SA (Ciments de l'Afrique), filiale d'Addoha, groupe immobilier marocain, cette cimenterie aura une capacité de 500.000 tonnes. Elle est la troisième dont disposera le Congo après la Sonocc (Société des ciments du Congo) dans la Bouenza et Forspak international Congo, inaugurée le 22 mars à Doli-sie.

La cimenterie de Makola va se construire sur un site d'une superficie de deux hectares. La durée des travaux est estimée à 18 mois alors que ses activités seront axées sur l'exploitation du calcaire, l'utilisation de clinker et du gypse, le transport, le broyage et l'ensachage pour la production et la commercialisation de tous types de ciment, avec une production initiale de 500.000 tonnes, puis de 1.000.000 tonnes par extension après un an.

Dotée d'une technologie de pointe allemande, la cimenterie en construction sera équipée, entre autres : d'un broyeur à boulets de capacité de 70 tonnes par heure, d'un séparateur dynamique de dernière génération, d'un filtre à manches, de 2 ensachages rotatives et d'un bouche vrac, deux silos de 1.500 tonnes, et 4 halls de distribution de 120 tonnes de ciment par heure.

Témoignage d'un partenariat Sud-Sud, la cimenterie de Makola



Le président de Cimaf présente les données techniques de la cimenterie au chef de l'État, sur le site où sera construite l'usine.

constitue, en attendant sa mise en œuvre, le plus grand projet de cimenterie du point de vue de sa production. Elle contribuera donc à augmenter la capacité de production du Congo, estimée aujourd'hui à 620 tonnes pour des besoins exprimés de 2 millions de tonnes par an.

« Ce jour est particulier parce qu'il matérialise le souci constant du président de la République de maintenir les relations Sud-Sud dans la recherche des solutions à nos préoccupations communes. Il est donc question de mettre le savoir du Sud au service des intérêts du Sud dans une relation africaine au travers d'un partenariat gagnant », a indiqué le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Isi-

dore Mvouba.

Cette cimenterie, projet de Cimaf SA, société déjà présente dans 10 pays d'Afrique (dont le Cameroun, le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Congo où il vient d'amorcer son implantation) entre dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération Congo-Maroc. Il découle du protocole d'accord signé le 8 décembre 2012 entre les deux pays.

Résoudre le problème de l'habitat par l'augmentation de la production en ciment

De 300.000 tonnes de ciment produit par an, avant, par l'unique cimenterie du pays, la Sonocc à Loutété, dans la Bouenza, le Congo, dont les besoins exprimés en ciment sont de l'ordre de 2 mil-

lions, dispose actuellement d'une capacité de production d'environ 700.000 tonnes avec la mise en service d'une nouvelle cimenterie, Forspak international Congo, inaugurée le 22 mars à Louvakou dans le département du Niari. Avec le lancement prochain de l'usine de Makola, prévue pour août 2015, et la construction en cours de deux autres cimenteries, notamment Diamant ciment à Mindouli, dans le Pool, et Dongote dans le district de Madingou, département de la Bouenza, le Congo envisage d'atteindre une production de 2,6 millions de tonnes par an à l'horizon 2016. Cette capacité devra permettre au pays de réduire tout à la fois le taux d'importation des matériaux de construction notamment le ci-

ment, mais aussi de faire baisser le prix d'achat de cette matière première. « Le surplus sera exporté dans la sous-région, car notre pays est adossé à un grand marché de plus de 80 millions de consommateurs », a déclaré le ministre Isidore Mvouba.

La cimenterie de Makola, aussi bien que celle de Louvaka à Doli-sie, intègre le cadre de la modernisation et de l'industrialisation de l'économie du Congo, basées sur la valorisation de ses richesses naturelles. Elle est une réponse aux préoccupations des Congolais sur l'amélioration de l'habitat par un accès à la propriété. « L'autosuffisance en ciment est en voie de devenir une réalité avec la possibilité qui sera donnée aux Congolais en général et aux habitants de Makola et de Hinda en particulier, d'acquiescer à bon marché des logements sociaux », a souligné le ministre du Développement industriel.

Lutter contre le chômage des jeunes

La construction de l'usine va générer à terme, quelque 1.200 emplois directs et indirects dont 200 pour la phase de construction. « L'unité de production du ciment est conçue selon les derniers standards de la technologie qui tient compte du respect de l'environnement et de l'optimisation de la consommation énergétique répondant aux normes internationales et aux exigences du marché », a précisé le président de Cimaf. Pour y parvenir, la société prévoit des formations de base et continues du personnel au Maroc, en vue de la mise en valeur du patrimoine culturel et de bien d'autres actions sociales et environnementales.

Guy-Gervais Kitina et Lucie Prisca Condhet

OPÉRATION MERCY SHIPS

Des avancées au cœur de la mission humanitaire

De passage à Pointe-Noire à l'occasion de la visite du navire hôpital Africa Mercy, le chef de l'État congolais a appelé les médias du Congo et d'ailleurs à accorder plus d'attention à l'ONG internationale Mercy Ships et à reconnaître son potentiel humanitaire.

« Je crois que vous avez atteint, à travers cette œuvre, un degré très élevé d'humanisme. Cela, dans un contexte mondial où chaque fois qu'on ouvre la télévision on rencontre les violences, la méchanceté et la destruction des hommes. Je ne sais si les médias du Congo ou d'ailleurs pourraient rendre ce que nous avons vu ici », a déclaré, le 23 mars à

Pointe-Noire, le président Denis Sassou N'Guesso, à l'endroit de son hôte le directeur général de l'ONG internationale Mercy Ships, Donovan Palmer.

« Je crois que vous mesurez la grande émotion qu'éprouvent toutes les personnes présentes dans cette salle devant les images que nous venons de voir, qui vous étranglent et vous coupent le souffle », a-t-il souligné, devant plusieurs membres du gouvernement et de nombreux invités présents dans cette salle de conférence du navire hôpital Africa Mercy.

Denis Sassou N'Guesso estime qu'il serait possible de continuer cette mission au Congo au nom des nom-

breux malades qui attendent jusque là de pouvoir bénéficier des mêmes soins que leurs compatriotes. Au cours de cette visite, le ministre de la Santé, François Ibovi, le directeur général du navire Africa Mercy, le représentant de la présidente de la Fondation Edith-Lucie Bongo-Ondimba (Felbo), et le chirurgien chef, Gary Carter, ont fait le point sur l'état de la mise en œuvre de ce projet humanitaire signé avec le gouvernement congolais. Ils ont relevé son bon niveau d'avancement. Parmi les grands succès de cette mission, on peut relever le processus de la vision partagée et la poursuite du programme dont la fin est prévue avant juin 2014.

Depuis sept mois que ce navire est amarré au port, plus de 9.000 patients identifiés n'ont pas été pris en compte pour une question de quota. Un peu moins de 5.000 ont été présélectionnés. Aujourd'hui, à peine 1.845 patients ont été opérés, sachant que l'ONG Mercy Ships ne dispose que de cinq salles d'opérations. Ils ont construit, on shore, un centre pour les soins dentaires et un autre pour l'ophtalmologie. Parmi les pathologies qui ont été opérées, citons les suivantes : chirurgie maxillo-faciale (431 opérations) ; chirurgie plastique et reconstructive (207) ; chirurgie générale (318) ; santé des femmes (33) ; ophtalmologie (778) ; orthopédie (78) ; soins dentaires (5800).

Parallèlement, des formations en santé-encadrement et des cours de compétences ont été administrés aux chirurgiens, aux infirmières anesthésistes, aux techniciens en processus de stérilisation, etc. Mais Mercy Ships n'a pas fait que des interventions chirurgicales. L'ONG a également formé les agriculteurs congolais en agriculture biologique. Pour l'organisation en effet, la santé est intimement liée à l'alimentation.

Toutes ces activités vont durer jusqu'au départ du navire qui est programmé à la fin du mois de mai. Signalons enfin cette démarche a été sanctionnée pas un visite des malades par le chef de l'État.

Guillaume Ondzé

Store
OFIS

21.5"

Nouveau
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec Pro 64

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Extension garantie 2 ans
sans payer d'abonnement
90.000 FCFA HT

Installation Biométrique
100.000 FCFA HT

Info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

OFIS TRAINING
Center

- Initiation Biométrique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Abellier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou N'guesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



*ECAir rend hommage à
des figures féminines africaines du passé et du présent*



*Madame Fatima Beyina-Moussa,
Directeur Général d'ECAir,*

*a le plaisir de vous inviter à visiter l'exposition photos :
"Héroïnes et Femmes africaines d'exception"*

*qui se tient pendant tout le mois de mars
dans le nouveau terminal de l'aéroport Maya-Maya.*

Cordiale bienvenue.

*Veillez contacter Melle Samuella Madzengue au 00242 06 518 20 10
pour toute demande d'informations et de réservation*

EXPLOITATION MINIÈRE

La société Soremi entre dans une nouvelle phase

Évoluant depuis six ans au Congo dans la recherche et l'exploitation des polymétaux, dans la zone de Bokosongo et de Mfouaty dans le département de la Bouenza, la société Soremi a présenté, vendredi dernier, au ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, son programme d'étape et son futur plan de développement.

Au cours de cette rencontre, Igor Goldenberg, président-directeur général de la société Soremi, a également présenté le nouveau partenaire de celle-ci, à savoir la société China National Group Gerald, avec qui il exécutera ce projet. Son intégration se fera pendant six mois.

La société China National Group Gerald est l'une des plus grandes sociétés chinoises. Elle exploite le cuivre et l'aluminium et dispose de dix milliards de dollars de crédit bancaire. « Ce partenariat ne peut être que bon au regard des capacités techniques et financières qu'elle possède pour faire avancer le projet », a-t-il indiqué.

Le président-directeur général de la Soremi a révélé que le futur de la société consiste à revoir pendant les six prochains mois, l'étude de faisabilité qui a été menée et réalisée. Et de souligner par ailleurs que le développement de ce projet s'exécutera en deux volets : la recherche des ressources minières additionnelles et la



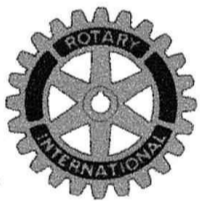
construction de l'usine. Confronté au manque d'infrastructures, Igor Goldenberg a indiqué que l'État était en train de faire de grands efforts pour améliorer ses infrastructures, afin d'avancer facilement ce projet. Et le ministre

Pierre Oba a assuré ses partenaires que le gouvernement ne pouvait que les soutenir, sachant que l'important était l'emploi lié à la formation des jeunes et le cahier des charges. « Le développement de ce projet devrait donner

lieu à l'utilisation d'une main-d'œuvre qualifiée. Il faut que nous regardions ensemble comment aborder cette question de la formation des jeunes afin de les rendre aptes et disponibles selon les différentes étapes de l'évolu-

tion du projet. Nous allons élaborer un cahier des charges pour le rendre bénéfique aux populations de ces localités », a conclu le ministre des Mines et de la Géologie.

Rosalie Bindika



Rotary International
Rotary Clubs de Brazzaville



Appel à contribution des Rotary Clubs de Brazzaville au fonds de solidarité avec le peuple centrafricain

A l'occasion de la célébration de la journée de l'entente entre les peuples et du 109^e anniversaire du Rotary International, le 23 février 2014, les Rotary Clubs de Brazzaville ont lancé en présence de S.E Mme l'Ambassadeur de la RCA au Congo, Doyen du corps diplomatique, de S.E l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne au Congo et Mme la coordinatrice ai, du système des nations unies, un appel à contribution à un fonds de solidarité avec le peuple centrafricain, qui depuis plusieurs mois subit une crise humanitaire sans précédent.

Le compte bancaire dont les références sont ci-dessous indiquées a été ouvert à cet effet:

INTITULE DE COMPTE : SOS SOLIDARITE RCA

CODE BANQUE : 30014 (ECOBANK)

CODE GUICHET : 00001

N° de compte : 01405837501

CLE RIB: 86

SWIFT CODE: ECOC CGCG

REF INIT: 0010143505837501

IBAN: CG3930014 00001 01405837501 86

La campagne de mobilisation de ressources lancée le 23 février 2014 sera clôturée le 31 mars 2014. Les fonds collectés permettront d'acquérir des kits humanitaires en faveur du peuple de la République centrafricaine, qui seront livrés en collaboration avec le Rotary Club de Bangui.

Les Rotary Clubs de Brazzaville vous remercient d'avance pour votre geste de générosité.

Vive l'entente mondiale entre les peuples.

Contacts : + 242 06 666 89 86 / +242 05 551 27 88

UN RÉSEAU SANS ÉGAL POUR RELIER L'AFRIQUE AVEC LE RESTE DU MONDE



La plus jeune flotte, 200 vols quotidiens, 79 destinations sur 5 continents, 21 900 connexions sur le réseau Star Alliance, Récompensée par de prestigieux Awards.

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

> **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

POOL

La DRD inaugure un pont dans le district de Goma Tsé-Tsé

Ce pont va relier les districts de Goma Tsé-tsé et de Mbanza-Ndounga. Construit par la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), il a été inauguré par Hellot Matson Mampouya, le 23 mars à Mayala, village situé à 40 kilomètres de Brazzaville.

Débutés le 17 janvier dernier, les travaux réalisés par l'entreprise HK, le partenaire, ont pris fin le 13 février. Présentant les caractéristiques de l'ouvrage, l'ingénieur Anaclet Kinzonzi a fait savoir que le pont est en béton armé assis sur deux cuillers de 4,50m de profondeur chacune, avec deux poutres de 30m sur 70m et un tablier de 20cm d'épaisseur comportant deux pentes dans le sens du roulage de façon à évacuer les eaux. Le pont comprend également deux gardes-corps métalliques sur toute la zone de traversée.

S'exprimant à l'occasion de l'inauguration, le président de la DRD a déclaré : « Nous avons répondu à une demande des populations qui datait de plusieurs décennies. Nous voulons aujourd'hui permettre aux populations de ces contrées, de produire et d'évacuer leurs productions et ainsi contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. »

Il a également fait savoir que la réalisation de cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de l'industrialisation du pays prônée par le chef de l'État. « Nous considérons que l'ensemble des partis de la majorité présidentielle devrait effectivement travailler de façon à créer les conditions de cette évolution générale », a-t-il conclu.

Pour leur part, les habitants de cette contrée n'ont pas manqué de manifester leur joie et de remercier le président de la DRD pour avoir répondu à leurs attentes. « Ce pont permettra non seulement d'écouler nos produits agricoles mais aussi de faciliter les échanges entre les districts de Goma Tsé-tsé et de Mbanza-Ndounga », ont-ils fait savoir.

Jean Jacques Koumbemba

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle PASQUIET Julia.
Je désire adjoindre à mon patronyme actuel celui de **OTTO MBONGO**.
Tous ceux qui ont un intérêt légitime peuvent faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

IN MEMORIAM

Julienne Angélique Coussoud
24 Mars 2002 – 24 Mars 2014

Le temps qui passe n'efface pas le souvenir. Voici 12 ans que le tout puissant a rappelé à lui son enfant Julienne Angélique Coussoud née Pandhet dans sa 61ème année.
Épouse Modèle avec grand cœur, sociable sans limites et grande pleureuse. Elle a inculqué à ses enfants et à tous ceux qui l'ont entouré, les valeurs de travail, de justice, d'amour et de tolérance. Elle aimait chanter pour exprimer un fait. Ce qui lui valut le sobriquet de mère nouvelle.
Que Simone Lelo sa mère et Félicien Pandhet son père, soient heureux de l'avoir mise au monde.
Que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres.



NÉCROLOGIE

La Famille Mambou et le "COINTARD" ont le regret de vous annoncer le Décès de Maixent Abdon Mambou Nkounkou.
Décès survenu ce jeudi 20 mars 2014 à 8h00 au Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis 1080 rue Sounda Plateau des 15 ans à Brazzaville.
Le programme funéraire vous sera communiqué dans les jours à venir.



MOIS DE LA FEMME

Le progrès repose aussi sur la promotion des droits de la femme

« Des réflexions doivent être menées à tous les niveaux dans un élan d'ensemble pour aboutir à des pistes de solutions susceptibles de prendre en compte les aspirations de la femme afin de promouvoir les droits de la femme et de favoriser l'égalité entre la femme et l'homme ».

directeur de cabinet du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Léonard Nieré, par des communications sur différents thèmes ainsi que la projection d'une séquence de film Destin croisé, réalisé par Lisbeth Mabiala. La juriste Nadia Makosso a présenté une communication sur « les droits de

d'obstacles restent encore à lever. Les femmes subissent encore des discriminations : elles sont exposées aux violences physiques et psychologiques, aux mauvaises pratiques lors du veuvage, à l'injustice même au niveau politique, sont des sujets de pauvreté et participent actuellement à la construc-



Les participants de la causerie débat (Crédit-adiac)

C'est le souhait émis par la directrice générale des Loisirs, Joseline Patricia Tendelet, lors de la conférence-débat organisée le 21 mars par le ministère du Tourisme et de l'Environnement à l'École des chemins de fer.

La rencontre était organisée dans le cadre de la célébration du Mois de la femme sur le thème « L'égalité pour la femme, c'est le progrès pour toutes et pour tous ». Elle a réuni les femmes et les hommes de ce ministère et les points focaux des autres structures afin de les convaincre de la nécessité de promouvoir les droits de la femme pour de réels progrès pour tous.

Les objectifs spécifiques sont, notamment, de vulgariser les droits fondamentaux de la femme en République du Congo ; de sensibiliser la femme à bien gérer son environnement ; de promouvoir les loisirs sains par la pratique d'une activité physique et culturelle. La cérémonie a été marquée par l'allocution d'ouverture prononcée par le

la femme en République du Congo ». Les autres thèmes abordés ont porté sur « la femme et les métiers du tourisme », « bien gérer son environnement, enjeu majeur pour la femme ainsi que sur les "activités physiques" ». L'oratrice a mis en avant dans sa communication la discrimination, les formes de violences faites aux femmes, la connaissance des droits par ces dernières ainsi que l'interpellation des femmes pour le combat de leurs droits. D'après Nadia Makosso, le Congo a réalisé des progrès dans le domaine des droits de la femme. Le pays a ratifié la convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard de la femme en 1982, le protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatifs aux droits des femmes en Afrique et a adopté en mai 2007 la loi électorale encourageant les candidatures féminines aux élections législatives. Malgré ces progrès, a-t-elle poursuivi, beaucoup

tion de leur patrimoine. Devant tous ces obstacles, les femmes sont appelées à réfléchir sur le Code de la famille, à revendiquer la répartition des postes à responsabilités par le biais d'un plaidoyer équitable et à valoriser leurs droits. La directrice générale des Loisirs, Joseline Patricia Tendelet, a déclaré dans son mot de circonstance : « Les droits fondamentaux de la femme doivent être vulgarisés à travers des séminaires, des conférences-débats et ateliers afin que les hommes et les femmes puissent se les approprier. Cette appropriation exige également l'accompagnement par divers canaux de communication pour une réelle prise de conscience. » Léonard Nieré a, pour sa part, souligné que ce débat permettait à la femme d'améliorer son vécu quotidien et de favoriser, par voie de conséquence, son bien-être ainsi que celui de la société tout entière.

Lydie Gisèle Oko

GUINÉE CONAKRY

La fièvre Ébola fait 59 morts en Guinée

Les analyses des prélèvements effectués sur les personnes affectées par l'épidémie de fièvre hémorragique qui sévit dans le sud de la Guinée depuis le 9 février dernier ont pu conclure à une fièvre Ebola, dont le bilan est de 59 morts sur 80 cas recensés, a-t-on appris samedi auprès du ministère guinéen de la Santé et de l'Hygiène publique.

Les préfectures de Guéckédou, Macenta et Kissidougou sont les plus touchées par cette épidémie. La capitale guinéenne, Conakry figure aussi parmi les lieux où des cas ont été détectés, de façon marginale pour le moment, selon nos sources.

Dans une déclaration rendue publique vendredi soir, le ministre guinéen de la Santé, Rémy Lamah, avait décrit les symptômes de la maladie qui se manifeste par « une poussée de fièvre, la diarrhée, des vomissements, une fatigue prononcée et parfois un saignement ».

Comme mesures prises pour lutter contre la propagation de cette épidémie, le gouvernement guinéen a décidé du « traitement gratuit de tous les malades dans les centres d'isolement, l'information des populations sur les mesures d'hygiène individuelles et collectives, la responsabilisation exclusive du traitement des corps des

malades décédés au personnel de santé et à la Croix rouge guinéenne pour limiter la contamination ».

Les services de santé du pays ont été invités à prendre toutes les dispositions pour informer le personnel médical sur les mesures préventives et le traitement de cette maladie, et à déclarer tout cas suspect enregistré à la Division prévention et lutte contre la maladie.

La Guinée va recevoir également l'appui de Médecins Sans Frontières qui compte acheminer du matériel pour le traitement des malades en Guinée forestière.

Xinhua

MARS ATTACKS *by* CFAO

APV



À PARTIR DE

9.000.000 FCFA HTVA
* QUANTITÉ LIMITÉE



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 38/39



Way of Life!



BUROTOP IRIS



www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+ Onduleur
EMERSON LIEBERT de 650 VA



+ Multiprises APC

+ Imprimante HP 2516
Multifonction couleur



+ Multiprises APC

399.000 FCFA *HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA



Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.



WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg

04 400 01 23 ou 123

JOURNÉE DES FORÊTS

Les écologistes italiens donnent de la voix

Greenpeace appelle l'Italie à adopter au plus vite les normes européennes sur la traçabilité du bois tropical.

À l'occasion de la célébration, dimanche, de la Journée internationale des forêts, la FAO a lancé un cri d'alarme : la déforestation gagne du terrain sur la planète, il faut parer au plus pressé. Les relevés satellitaires sont impitoyables : en dix ans, soit de 1990 à 2010, la surface boisée de la terre s'est étiolée au rythme de plus de 5 millions d'hectares par année. C'est 30% de la superficie totale des forêts qui a ainsi fondu aujourd'hui, souligne l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation à Rome. Pour son directeur général, le Brésilien José Graziano da Silva, il n'y a plus de temps à perdre. « Si nous voulons sérieusement nous engager à stopper la déforestation, dans la ligne du défi lancé par la FAO du "Zéro déforestation illégale", il y a un préalable décisif : la mise à disposition des informations et des données correctes » sur l'ampleur du phénomène, continent par continent. Il faut gagner cette course contre la montre pour sauvegarder au moins les 3.890 millions de kilomètres de forêt naturelle dont le monde pouvait encore se prévaloir en 2010.

Le phénomène est galopant, au point que cette superficie a sans doute encore été rognée par les diverses agressions, les coupes illégales de bois, l'insouciance des populations et/ou des États depuis lors. Aujourd'hui, les plus grandes pertes de massifs forestiers s'enregistrent en Amérique du Sud, en Afrique tropicale et en Asie qui renfer-

ment comme de juste les trois aires les plus stratégiques à la survie. L'ensemble de la planète, développée ou moins, a besoin d'oxygène pour vivre ; il a besoin de «recycler» les gaz résultats de l'activité industrielle ou non de l'homme.

C'est en s'appuyant sur les résultats de cette enquête mondiale de la FAO, conduite dans 107 pays par 200 experts, que des organisations italiennes s'émeuvent elles aussi du peu de cas dont le pays fait montre sur la question. Du bois de toutes provenances, mais notamment de Bornéo et du Bassin du Congo, est débarqué chaque jour dans les ports de la péninsule. Pour Greenpeace-Italie, Rome doit adopter au plus vite la norme européenne qui interdit depuis mars de l'année dernière, l'entrée sur le territoire de bois et produits ligneux provenant de coupes illégales.

100 milliards d'euros en 2013

Le business de ce secteur, affirme l'organisation écologiste, c'était 100 milliards d'euros rien que l'an dernier. Mais l'avenir de toute une planète pèse encore plus lourd que les seules affaires juteuses. Outre à l'application de normes européennes déjà acceptées, c'est aussi à la prise de conscience générale que Greenpeace invite. « Il s'agit de sensibiliser aussi le consommateur italien qui achète, en toute innocence, meubles ou parquets qu'il est responsable de la destruction des derniers poumons verts de la planète », souligne Chiara Campione, responsable de la campagne forêt de cette organisation. Greenpeace l'affirmait déjà la semaine

dernière dans une déclaration conjointe avec d'autres mouvements verts comme la Legambiente (Ligue de l'environnement): « le ministère de l'Environnement de l'Italie, un des principaux ports d'arrivée du bois illégal (en Europe - Ndlr), doit adopter en urgence des sanctions contre ceux qui violent les normes. Il doit mettre sur pied un système de contrôle efficace, parce que tant qu'il n'y a pas de punition administrative, il n'y a pas non plus de délit ».

L'appel des écologistes est également relayé la Confeur, branche italienne de la confédération des associations et syndicats de travailleurs européens. « Il y a, au vu des données publiées par la FAO sur l'érosion des forêts, surtout en Amérique du Sud et en Afrique, urgence à engager une plus grande sensibilisation car les retombées seront bénéfiques à tous, en termes d'économie et de bien-être », a fermement soutenu Rocco Tiso, président de cette confédération.

« C'est à un engagement ferme et constant que nous invitent les données diffusées par la FAO », ajoute-t-il. Le combat qui s'engage regarde tout le monde, soulignent les organisations de défense de l'environnement. Du fait que le saccage des forêts a des retombées sur des contrées plus éloignées et sur des écosystèmes se trouvant à des milliers de kilomètres, sur la santé humaine, c'est tout le monde qui doit se faire le chantre de la survie de la planète. Ce combat commence chacun au pied de son cocotier, disent-elles en substance.

Lucien Mpama

VATICAN

Le Saint-Siège dévoile la composition de la commission anti-pédophilie

Femmes et hommes, religieux et laïcs composent la commission-choc annoncée par le Vatican sur la question.

Le pape François semble apprécier les commissions de huit membres: il vient d'en créer une autre, qui sera chargée d'étudier la brûlante question de la pédophilie pratiquée par des prêtres dans les institutions de formation. Au-delà de l'effet d'annonce, c'est une volonté sérieuse que le souverain pontife semble affirmer dans sa tâche de réformer l'Église. Après la commission des huit cardinaux, chargés de le conseiller sur la gestion des affaires financières au Vatican, la commission formée samedi aura pour tâche de préparer les statuts de la commission d'experts sur la protection des enfants.

Le pape en personne en avait annoncé la composition en décembre dernier. Mais à l'époque, il n'avait suscité que critiques et sarcasmes dans les associations de victimes. Cette fois, c'est sérieux, semblent-elles dire. Au vu des huit noms retenus, en effet, on peut estimer que l'Église catholique, longtemps accusée de couvrir les délits de pédophilie chez les prêtres, veut résolument prendre le taureau par les cornes et ne surtout pas faire dans le détail. La liste comprend des noms qu'on ne peut pas taxer de complaisance, certaines des personnes nommées ayant elles-mêmes eu affaire à des actes de pédophilie, comme victime ou comme experts.

C'est le cas de la pédopsychiatre française Catherine Bonnet, fortement engagée dans la lutte contre les abus sexuels sur mineurs, notamment l'inceste. C'est le cas aussi de l'Irlandaise Marie Collins : elle travaille depuis des années en faveur des victimes de prêtres pédophiles. Elle fut elle-même violée par un prêtre à l'âge de 13 ans. Au-

jourd'hui âgée de 66 ans, elle s'est fait remarquer en prenant la tête d'un mouvement de victimes en Irlande, réclamant au Vatican de demander officiellement pardon aux victimes au nom de l'Église dont la respectabilité a été souillée par ce que le pape Benoît XVI qualifia de « plaie honteuse ».

Font également partie de la nouvelle commission, la psychiatre britannique Sheila Hollins et l'ancienne Première ministre et ambassadrice de Pologne au Vatican, Hanna Suchocka. Il est déjà remarquable que des femmes composent, presque à parité, une commission du Vatican. Mais même les hommes qui complètent la liste ne sont pas n'importe qui : le cardinal Sean Patrick O'Malley, archevêque de Boston, aux États-Unis, est celui qui adopta des mesures de fermeté, y compris le paiement de dommages aux victimes, lorsque son diocèse fut pointé du doigt et que les enquêtes du FBI révélèrent l'ampleur de la pratique dans son propre diocèse. Il fait d'ailleurs partie de l'autre commission, celles des huit cardinaux conseillers du pape.

Un avocat italien, spécialiste des « délits contre la morale », un théologien jésuite argentin, ami du pape, et un autre jésuite, le père Hans Zollner — psychologue et psychothérapeute allemand de renom qui avait été à l'origine de l'organisation, en 2012, à l'université pontificale de la Grégorienne de Rome, d'un symposium dédié à la pédophilie dans l'Église —, font également partie de cette équipe. La commission adoptera une « approche multiple » du fléau de la pédophilie, a précisé le père Federico Lombardi, porte-parole du Saint-Siège. Une approche qui englobera aussi bien les aspects de prévention, de suivi pénal, que d'éducation.

L.Mp.






L'événement majeur du secteur IT en Afrique
1e Edition IT Forum Congo sur le Cloud/Sécurité/Mobilité & Internet
Le 27 mars 2014 à l'Hôtel Azur Le Gilbert's à Pointe Noire
Tél. : +242 06 98 68 91 E mail : contact@dsiclubcongo.com

ILS SONT ATTENDUS...


Bruno J-R ITOUA
 RECHERCHE ET INNOVATION
 Ministre


Guy BAOUAYA
 TOTAL
 DSI


Arsene THAMA
 MICROSOFT
 Directeur Afrique


Freddy TCHALLA
 MTN CONGO
 CEO


Michel A. EBIAMA
 IBM CONGO
 General Manager


P. ETONDE EKOTO
 HP
 DG Afrique centrale


Patrick MBONGO
 Présidence
 Conseiller NTIC


Mohamadou DIALLO
 CIO mag
 Directeur publication


M.A. ZANG-ATANGANA
 MAZA eXclusive IT
 Directeur Groupe



Placé sous le haut patronage de Monsieur **Bruno Jean-Richard ITOUA, Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique**, l'IT Forum Congo vous offre un **panel important d'experts nationaux et internationaux** qui débattront sur des thèmes majeurs comme l'impact du Cloud sur les entreprises, la mobilité, l'Internet mobile, la sécurité ou encore les avantages des solutions en mode SaaS...

Plus d'une centaine de Directeurs des systèmes d'informations des entreprises et des administrations et d'IT managers congolais sont attendus à l'occasion de cet événement.










Sponsors et soutiens
















CIEHC-2 : Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo
14-16 Avril 2014, Brazzaville, République du Congo
«Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval Pétrolier pour Accompagner le Plan de Développement National 2012-2016»
Site web: www.ciehc.com

Communiqué de Presse

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère des hydrocarbures de la République du Congo et en partenariat avec la Société AME Trade Ltd UK organisera du 14 au 16 avril, au Palais des Congrès de Brazzaville, la Deuxième Edition de la Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo (CIEHC-2). Cet événement d'envergure internationale a pour thème principal: « Valoriser de nouvelles ressources en hydrocarbures et renforcer les infrastructures du secteur de l'aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016 ».

La CIEHC-2 s'est donnée l'option de se tenir tous les deux ans. Et, au demeurant elle s'est déjà établie comme la plate forme de rencontre la plus importante de l'industrie des hydrocarbures dans la sphère du golfe de guinée.

De façon pratique la CIEHC-2 s'articulera autour de trois journées de présentations à caractère scientifique et technique, appuyées par des ateliers interactifs et suivies d'excursions touristiques.

Il convient de noter si opportunément, que la Première Edition de la CIEHC qui s'était tenue à Brazzaville du 4 au 6 octobre 2011 avait été un véritable succès avec la participation de plus de 500 participants, 51 intervenants et 27 exposants venant de 23 pays.

Ainsi, la République du Congo se détermine aujourd'hui comme acteur majeur de l'industrie des hydrocarbures en Afrique, et compte notamment parmi les cinq premiers pays producteurs.

A l'évidence, en participant à la CIEHC-2 vous aurez l'opportunité de découvrir les potentialités immenses que regorgent l'industrie congolaise des hydrocarbures, à savoir :

Découvrir le potentiel des zones profondes, pré-salifères, post-salifères et zones pétrolières profondes du Congo. L'exploration est en cours et des découvertes

encourageantes ont été faites.

Cependant, de nombreuses zones restent encore inexplorées. Les blocs pétroliers on shore dans le bassin de la cuvette congolaise existent, mais sont encore sans valorisation significative.

Apporter des solutions techniques pour la rénovation des champs pétroliers matures et des gisements à faibles rendements.

Les champs pétroliers matures à l'image de ceux des permis de Madingo Marine VI et Marine VII pourraient avoir une production plus prometteuse avec une technologie d'extraction plus pointue. Il existe un potentiel de développement des gisements marginaux avec l'utilisation de nouveaux procédés telles que la fracturation hydraulique dans les champs de Mengo-Bindi-Kundji, ou l'injection de vapeur dans le champs Emeraude.

Les compagnies de services permettent d'entreprendre d'autres opportunités allant de nouvelles découvertes à des projets de grande envergure tel que : Moho Nord où des investisseurs nouveaux et existants vont injecter 10 milliards de dollars USD, afin de produire l'équivalent de 140 000 barils par jour (bep/j) d'ici 2017. Récemment, une découverte d'hydrocarbures a été faite à Nene Marine I, faisant partie du permis Marine XIII ;

Le projet Lianzi, en cours de développement par différents partenaires, devrait connaître une production s'élevant à 46 000 bjp d'ici 2015, et l'investissement pourrait dépasser 2 milliards de dollars.

Les réserves du Congo en gaz sont estimées à plus de 100 milliards de mètres cubes. Cependant, de faibles quantités sont traduites en termes monétaires. Les projets destinés à valoriser les ressources de gaz au Congo sont représentés essentiellement à ce jour par la Centrale Electrique du Congo (CEC), qui utilise le

gaz des réserves pétrolières de Mboundi ; celles-ci permettront à terme de construire à Djeno une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 300 à 450 MW. Ce projet sera davantage renforcé par le gaz devant provenir de l'exploitation des gisements du permis de Litchendjili.

Se familiariser avec le nouveau cadre juridique et fiscal du secteur pétrolier et gazier, dont les évolutions découlent d'une adaptation aux tendances actuelles de l'industrie mondiale des hydrocarbures, en remplacement du cadre en application depuis 1994 et qui connaît des insuffisances.

Les entreprises opératrices, ainsi que les experts et les consultants pourront également confronter leur point de vue sur la politique du Congo en matière de Contenu Local, la formation, le développement durable et la révision des textes sur l'hygiène, la sécurité industrielle et l'environnement.

Il sera porté aussi à la réflexion, les conditions possibles d'identification des projets de pétroles non conventionnels susceptibles de correspondre à la récupération d'entre 500 millions à 2,5 milliards de barils de réserves de sables bitumineux.

Explorer le secteur en aval de l'industrie du pétrole, y compris le projet d'une nouvelle raffinerie, avec de capacités nouvelles de stockage, de transport et de distribution des produits pétroliers.

Date: 30.01.2014

Pour toute information, veuillez contacter :
-Demande du Programme, Brochure et Inscription

Comité d'organisation
Email : ciehc@ametrade.org Tel : + 44 (0) 207 700 4949
-Demande partenariat média ou accréditation presse
Service Marketing
Email: patricia@ametrade.org Tel : +237 78 57 01 01 ou +242 06 858 96 59

Sous le Très haut-patronage de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République, Chef de l'Etat

Thème principal:



Valoriser de Nouvelles Ressources en Hydrocarbures et Renforcer les Infrastructures du Secteur de l'Aval pétrolier pour accompagner le Plan de Développement National 2012-2016

Deuxième Edition de la Conférence Internationale & Exposition sur les Hydrocarbures au Congo



14 - 16 Avril 2014

Palais des congrès, Brazzaville, République du Congo

SPONSOR PRINCIPAL



SPONSOR PLATIN



SPONSORS OR



SPONSOR ARGENT



SPONSORS BRONZE



SPONSOR ASSOCIE



SPONSORS SESSION



ORGANISEE PAR



Email: ciehc@ametrade.org Tel: +242 066 64 50 94/ +242 066 95 91 08 / +44 207 700 4949 Fax: +44 207 681 3120

NEUVIÈME ÉDITION DES TAM-TAM D'OR

Les meilleurs de la musique congolaise gratifiés

Le 22 mars à Pointe-Noire les mélomanes ont sublimé à l'occasion de la 9^e édition des Tam-Tam d'Or, la grande parade des meilleurs de la musique congolaise.

Prenant la parole au nom de la

interprétation du l'hymne des Tam-Tam d'Or par la chorale kimbanguiste.

La soirée a été agrémentée par plusieurs artistes musiciens parmi lesquels : Achille Mouébo, Milka (la guadelou-

est la présence dans les médias car ce qui n'est pas vu et n'est pas entendu, n'existe pas.

Un deuxième jury de la même forme se réunit quelques heures avant la remise des trophées pour procéder au choix

Doumousson d'Olivier Doumou, alias maire de Lille.

Catégorie meilleur orchestre : Les Bantous de la capitale pour avoir drainé beaucoup de gens courant l'année 2013

Catégorie meilleure chanson de la musique métissée : la chanson Araignée de Migo One.

Les Divas de la musique congolaise ont bénéficié du prix du jury pour leur chanson Bassi banso.

Catégorie Diaspora : Tous les nominés ont été récompensés. Il s'agit de Duck Geoffroy (France) dans l'album Il est temps ; Roviass Adampot (France) dans l'album Bon gré, malgré ; Freddy Masmamba (France) dans l'album Makassi ; Christian Guillaume le conquistador (France) dans l'album Première vision ; Koffi junior (France) dans l'album Inspiration

Catégorie prix du manager : la Préfecture de Pointe-Noire ; la Mairie de Pointe-Noire ; Théo

Blaise Nkounkou ; Samba Dio ; Michel Boyimbanda ; Djo Pambou ; Princina Nteko et Norbert Dabira. Ce dernier a même lu un poème qu'il a écrit en mémoire de Tabu Ley, sous le titre de « Pierre Angulaire »

Catégorie meilleur album : Néant. Toutefois l'album « Menu » de Doudou Copa a bénéficié du prix du jury.

Meilleur clip de musique typique : le réalisateur du clip « Vieux Thomas »

Catégorie meilleure chanson étrangère : La chanson Mama Sisca de Nyoka Longo du groupe Zaïko Langa-Langa

Catégorie l'homme culturel de l'année : la Mairie de Brazzaville (personne morale) pour avoir permis à la ville capitale du Congo d'être désignée Ville créative dans la catégorie musique par l'Unesco

Catégorie meilleure chanson de musique typique : la chanson Vieux Thomas de Trésor Mvoula

Bruno Okokana



Les Divas, lors des Tam-Tam d'or

mairie de Pointe-Noire, Jean Jacques Bayonne Mouyi, a souhaité la bienvenue à tous, avant de déclarer que « Vous avez le soutien de la ville océane, et que cette fête soit arrosée de la brise marine. » Claudia Sassou N'Guessou, dans un message diffusé sur écran géant, peu avant la proclamation des résultats, s'est dite honorée en s'adressant à l'assistance en tant que marraine de la 9^e édition des Tam-Tam d'Or.

Médard Milandou, manager exécutif des Tam-Tam d'Or, a reconnu dans son mot d'ouverture que les jurys ont eu quelques difficultés à trancher dans certaines catégories dans lesquelles malheureusement, ils n'ont pas pu déclarer des lauréats. Ce qui les a poussés à conclure que l'année 2013 a certainement été fructueuse même si les œuvres n'ont pas connu de promotion. La soirée s'est ouverte par l'in-

terprétation du l'hymne des Tam-Tam d'Or par la chorale kimbanguiste.

Bref aperçu sur les Tam-tam d'or Initiative privée lancée en 2005, les Tam-Tam d'Or sont les trophées de la musique congolaise qui récompensent chaque année les meilleurs artistes et leurs œuvres.

Pour mener à bien cette œuvre, un premier jury est mis en place, composé de chroniqueurs de musique des chaînes de radio et de télévision ainsi que de la presse locale, de réalisateurs de télévision, d'ingénieurs de son, de managers de spectacles de DJ, de disquaires et de juristes. Il se réunit un mois avant la cérémonie de remise des trophées et procède à cinq nominations parmi les artistes, les œuvres, les activités culturelles ou musicales, les personnes physiques ou morales qui auront marqué l'année dans chaque catégorie définie. L'un des premiers critères de nomination

du lauréat du Tam-Tam d'Or dans chaque catégorie. Ces jurys sont nommés par le manager exécutif, Médard Milandou et le directeur artistique des Tam-Tam d'or, Benoît Narcisse Tchissimbi.

Des lauréats tous azimuts

Catégorie découverte : toutes les nominées, à savoir : MKD Sat ; 2 Clo Best et Les Cracks de Just info, ont tous été gratifiés.

Catégorie meilleure clip de musique chrétienne : Néant

Catégorie meilleur orchestre, groupe ou individualité de musique chrétienne : Néant. Toutefois, Nalingi Nzambé de la soeur Georgette Youyou de Pointe-Noire a bénéficié du prix du jury.

Catégorie meilleur spectacle de musique : le concert d'anniversaire des 20 ans d'Extra musica de Roga-Roga organisé à Brazzaville et Pointe-Noire par la maison de productions

PRIX MOKANDA

Gabriel Okoundji lauréat 2014

Cette année le Prix Mokanda a été décerné au poète congolais Gabriel Okoundji en présence d'une partie du jury sur le stand Livres et auteurs du Bassin du Congo.



Gabriel Okoundji, lauréat Mokanda 2014 et Henri Lopes, président du Jury (crédits Adiac)

C'est avec beaucoup d'émotion que le poète congolais a reçu l'annonce de son Prix : "Ce prix n'est pas pour moi une terre promise, j'ai toujours et encore à apprendre mais vous me confortez

dans ma quête à porter la voix des hommes. Je suis honoré de recevoir ce prix à l'ombre d'Henri Lopes et des grands poètes congolais qui m'ont précédé tels Tati Loutard ou Tchicaya U'Tamsi" a-t'il déclaré.

Gabriel Okoundji était sélectionné aux côtés de Tahar Bekri et d'Abdelatif Lâabi. Henri Lopes Président du jury Mokanda a expliqué que le choix du jury s'était porté sur le plus jeune des trois lauréats sélectionnés en raison de son originalité. Mwènè Gabriel Okoundji au verbe profondément ancré dans le terroir congolais fait chanter la voix de ses ancêtres depuis son terroir d'adoption. Il est le premier poète africain traduit en langue d'Oc, une langue régionale française.

Après Ananda Devi et Emmanuel Dongala, Gabriel Okoundji est le troisième auteur à recevoir le Prix Mokanda. Créé en 2012, ce prix récompense une œuvre entière, francophone, qui doit être inspirée par l'amour et un vif intérêt pour l'Afrique, bien que l'auteur ne soit pas tenu d'en être originaire.

À l'occasion de la participation du Bassin du Congo au Marché de la poésie en juin 2014, le Prix Mokanda a été décerné cette année à un poète.

Rose-Marie Bouboutou

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

THÉÂTRE

Sorel Boulingui, un artiste comédien indépendant très engagé

Invité il y a quelques jours au Forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale (Fipac), qui s'est tenu à Impfondo dans le département de la Likouala, la compagnie théâtrale d'environnement, avec laquelle Sorel Boulingui collabore depuis trois ans, a présenté la pièce *Le Mal de terre*.

Le mal de terre est un texte écrit par l'écrivain Henri Djombo, ministre de l'Économie forestière, de l'Environnement et du Développement durable, dans une mise en scène signée d'Osée Colins. « Cette pièce est une sensibilisation au respect du domaine de l'État et de la forêt ; elle explique également le privilège qu'a l'autorité publique pour déguerpier la population dans une zone occupée illégalement », explique le comédien. La situation d'occupation illécite du domaine public est une question d'actualité qui concerne les pays du Bassin du

Congo et ceux d'Europe. Les citoyens doivent s'assurer, avant d'acquérir un terrain, si le propriétaire foncier a un titre foncier et si le terrain proposé a été loti. « Nous assistons à des contentieux terriens au niveau des citoyens, des propriétaires fonciers et même des autorités de la place. Il a été jugé nécessaire de divulguer cette pièce pour que la population soit avertie de l'escroquerie des soi-disant propriétaires fonciers », poursuit l'artiste engagé. Et d'ajouter : « La pièce a été jouée pour la première fois devant les autorités internationales venues des différents pays participant à ce forum. » Une campagne de sensibilisation est prévue durant tout le mois de mai dans le département du Kouilou, en vue de divulguer ce même message à la population et aux propriétaires fonciers. Sorel Boulingui est un artiste comédien indépendant et cinéaste. Sa passion du théâtre date de 1997. Il a commencé à jouer dans la compagnie Saka

Saka, à Dolisie, initié par Jean Jules Koukou et Abdon Fortuné Koumbha. Depuis 2000, il est au service de plusieurs metteurs en scène de groupes nationaux et d'ailleurs. En 2013, Sorel Boulingui a interprété, lors de la 10^e édition du Festival Mantsina sur scène, la pièce « Monsieur qui » tirée du roman de Koffi Kwahulé, sur une adaptation de Dorient Kalyune et dans une mise en scène d'Abdon Fortuné Koumbha. Sorel Boulingui a récemment travaillé avec Dieudonné Niangouna sur le projet de théâtre Flamand, qui est un collectif des artistes de Brazzaville, de Kinshasa, d'Ouagadougou et de France. Il retouche actuellement la pièce *La peau des temps*, écrite par Louya Mpéné Malela. Elle sera jouée au cours d'une séance des « Vendredis littéraires », journées initiées par l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo (Unéac).

Rosalie Bindika

FRANCOPHONIE

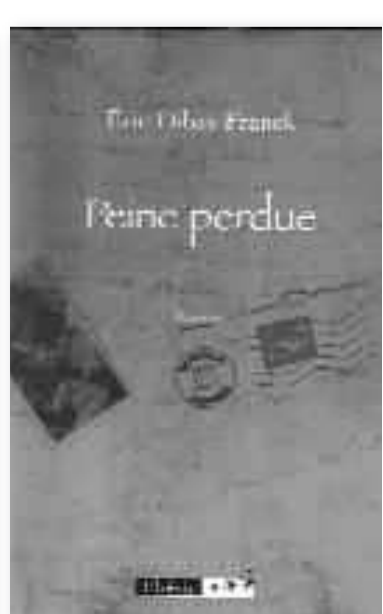
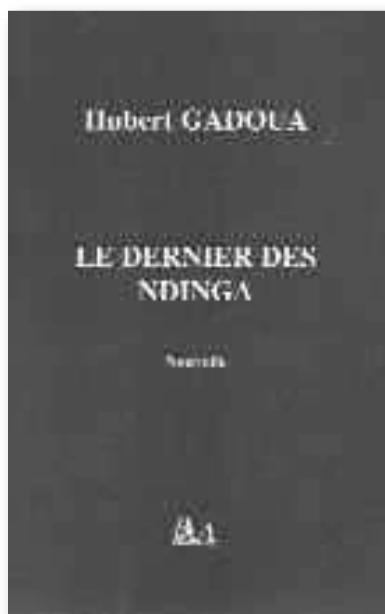
Manu Dibango reçoit le prix de la Francophonie



Le saxophoniste, Manu Dibango, par ailleurs artiste de la paix de l'Unesco, a reçu, le 20 mars, le Prix de la Francophonie à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Francophonie. Ce prix vise à récompenser les personnalités ayant œuvré à la promotion de la diversité culturelle francophone.

Noël Ndong

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE JUDO

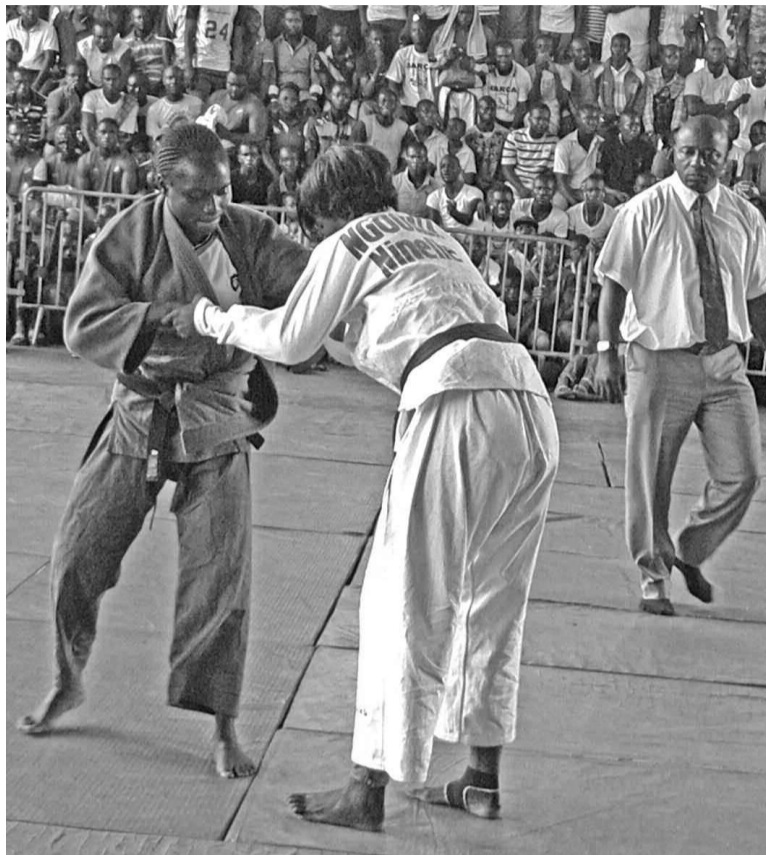
Brazzaville révèle ses talents

Les judokas, hommes et femmes, ayant pris part à la compétition ont fait preuve d'un niveau technique élevé malgré le manque de compétitions pendant près de cinq ans faute de structure dirigeante.

Les judokas brazzavillois ont révélé leurs talents au grand jour à l'occasion du championnat départemental disputé du 20 au 23 mars, dans la ville capitale. Techniquement et physiquement, ils étaient au point comme si la discipline n'avait jamais été plongée dans l'inactivisme pendant des années. L'engouement, la détermination, la rage de vaincre animaient les quelque cent compétiteurs qui se sont mesurés sur le tatami devant un public entonnant des chansons pour encourager tel ou tel judoka (selon les clubs) acquis à leur cause. Rappelons que des compétiteurs se sont présentés individuellement tandis que les autres étaient répartis dans des clubs.

Les résultats de la compétition

Avant le coup d'envoi des finales, les chances étaient égales pour tous les compétiteurs. Mais sur le tatami, les qualités techniques de chacun ont conduit à l'inégalité des résultats. Ainsi chez les hommes, Lionel Ngoya s'est fait de l'or dans la catégorie des -60kg. Nzoung a fait la loi chez les -66kg en s'imposant devant Pananga grâce à un étranglement (Shime) dont la dangerosité a poussé le corps arbitral à arrêter le combat en sa faveur. Son adversaire, qui avait déjà une blessure, n'a pas démerité pour autant. D'ailleurs, Pananga a fondu en larmes à cause de la décision des arbitres. Il était déterminé à aller jusqu'au bout du



L'un des combats du tournoi, crédit photo Adiac

temps réglementaire avant de s'avouer vaincu. Dans la catégorie des -73kg, Kousoumba a remporté la médaille d'or devant Rudy Lunana. Chez les -81kg, Ethière s'est imposé face à Etamba. Serson Oyi l'a emporté dans la catégorie des -100kg tandis que Ngokaba a renversé Ekouélé chez les +100kg dans un combat où le niveau technique et l'engagement n'étaient pas au rendez-vous.

Par ailleurs, chez les dames, la victoire d'Elsa Oyama en finale des -52kg, n'a surpris personne. Le public plaçait ses qualités physiques et techniques au-dessus de la moyenne. Les pronostics la donnaient pour favorite. Sur le tatami, l'athlète n'a donc fait que confirmer ce que les spectateurs prédi-

saient en l'emportant par ippon, grâce à une technique de fauchage à l'intérieur des cuisses (Uchimata) que son adversaire ne pouvait contrer. D'ailleurs, c'est par ce mouvement de projection qu'Elsa Oyama a remporté la majorité de ses combats. Elle en a fait sa spécialité pour se faire de l'or dans cette compétition. « *Je suis satisfaite de cette médaille d'or. Elle est le couronnement des efforts que je ne cesse de fournir aux entraînements. Mais le travail ne s'arrêtera pas là. Je continuerai à travailler d'arrache-pied pour maintenir le cap afin de toujours mieux faire dans les compétitions à venir* », a-t-elle déclaré avec beaucoup de fair-play, oubliant le fait d'avoir été

mordue, en demi-finale, par son adversaire qui avait du mal à sortir de l'immobilisation.

Par ailleurs, dans la catégorie des -48kg, Nucy Omedza s'est imposée grâce à une succession de Yuko (le plus petit avantage accordé à compétiteur). C'était la finale la plus longue de la catégorie féminine. Pas assez d'expérience ni de poigne pour en finir le plus tôt possible alors que les occasions n'ont pas manqué. Mais l'adversaire de Nucy Omedza a retardé l'échéance en lui donnant du fil à retordre. Mossilo a fait la loi chez les -57kg. Même chose pour Edine Wéné chez les -63kg et Akanapio chez les -70kg. Orsela Yalibo a remporté la médaille d'or dans la catégorie des -78kg. Tandis que Liliane Loko a réussi un grand fauchage extérieur (Osoto-gari) lui permettant de s'imposer par ippon chez les +78kg.

Une compétition qui prépare les Jeux africains

Ce championnat départemental est considéré comme le lancement de la préparation des Jeux africains que Brazzaville abritera l'année prochaine. C'est pour cette raison que les premiers, les deuxièmes et les troisièmes de chaque catégorie ont été internés au lendemain de la compétition. Puisque ces judokas constituent désormais la présélection de Brazzaville. Pour le président de la Fédération congolaise de Judo et disciplines associées (Fécoju-da), Marien Ikama-Ngouabi, le temps n'est plus au discours. Pour ne pas perdre de temps, il faudrait que les athlètes se mettent au travail. Le directeur départemental des Sports, Abraham Angossina, dans

son mot de clôture, a abondé dans le même sens. « *Les activités de cette nature sont louables d'autant plus qu'elles permettent aux fédérations et aux ligues de mieux préparer les compétiteurs aux Jeux africains de 2015* », a-t-il déclaré.

Que dit l'agenda ?

D'ici à quelques jours, Pointe-Noire prendra la relève en organisant le championnat départemental. Puis ce sera le cas pour le reste des départements du pays. Ensuite, chaque ligue départementale constituera sa présélection. Les athlètes présélectionnés seront mis à la disposition de la fédération qui, à son tour, retiendra les judokas qui feront partie de l'équipe nationale selon les catégories.

Entretiens, à Brazzaville, la commission ad hoc qui dirige actuellement la ligue départementale, organisera la coupe de la ville avant le stage d'arbitrage et la passation de grade des ceintures marrons. Viendra ensuite la tenue de l'assemblée générale électorale de la ligue de Brazzaville. Pour l'heure, les judokas poursuivent leur travail de préparation au niveau des clubs. Car la liste des présélections n'est pas définitive. Elle est susceptible de modifications au cas où certains présélectionnés seraient défaillants. Le but étant de permettre à d'autres révélations d'intégrer le groupe puisque ce n'est qu'une présélection. Les non-présélectionnés ne devraient donc ni baisser les bras ni trainer des pieds, mais plutôt garder la tête haute.

Rominique Nerplat Makaya

NZANGO

Belle prestation des douanières de Kinshasa

Les femmes kinoises de la corporation ont prouvé leurs talents lors du tournoi amical disputé le week-end dernier à Brazzaville.

La compétition s'est ouverte par une confrontation opposant les douanières de Kinshasa à leurs consœurs de Brazzaville. D'entrée de jeu, les kinoises ont mis en déroute les douanières brazzavilloises puisque le compteur des points ne tournait qu'à leur avantage. Ainsi, à l'issue de la première période, le score était de 25 à 17 en faveur de l'équipe de la RD Congo. De retour des vestiaires, les douanières de Brazzaville n'ont pas pu inverser la courbe. Elles ont finalement été battues 43 à 34. Un exploit semblable à celui de 2011 où cette équipe avait dominé la formation de la Présidence du Congo. Après cette victoire donc, les Ki-

noises se voyaient permis de livrer une deuxième rencontre face à la Dynamique, une équipe constituée des femmes journalistes de la DRTV, juste quelques minutes après le premier match. Là, les douanières de Kinshasa ont craqué. Physiquement elles n'ont pas tenu le coup. Les Kinoises ont courbé l'échine 32 à 41 dans une confrontation âprement disputée. En rappel, cette compétition a été organisée en prolongement de la journée internationale de la femme, à en croire la présidente des femmes douanières de la RD Congo, Pierrette Mbongo. Une initiative qui vise, selon elle, le brassage des femmes des deux rives du fleuve Congo à travers le nzango.

D'ailleurs, les équipes de Brazzaville feront le déplacement de Kinshasa dans le cadre des matchs retour de ce tournoi ami-



Une phase du jeu de la première rencontre

cal. Le responsable de la chaîne kinoise RTGA à Brazzaville, Faustin Amboutcha, a profité de l'occasion, en tant que partenaire du tournoi, pour annoncer le change-

ment du logo de sa chaîne dans les prochains jours. Cette télévision privée est déterminée à accompagner les femmes des deux Congo dans le sport. « *Étant donné que*

leur travail de mobilisatrices des recettes, leur exige d'être au point physiquement », a renchéri Pierrette Mbongo.

R.N.M.

NORD-KIVU

La certification des ressources minières au cœur du débat

Des résolutions qui découleront de la deuxième édition de la Conférence nationale sur la transparence dans la gestion des ressources naturelles en RDC ouverte le 24 mars à Goma, l'on pourra se faire une idée sur les intentions réelles du gouvernement dans la gestion de ce secteur sensible et juteux.

Tous les projecteurs de l'actualité sont pour l'heure focalisés sur la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu qui abrite depuis lundi la deuxième édition de la Conférence nationale sur la transparence dans la gestion des ressources naturelles en RDC, la première ayant eu lieu à Lubumbashi en février 2013. À l'ouverture de ces assises, le Premier ministre Matata Ponyo a, dans son allocution de circonstance, martelé sur l'urgence qu'il y avait pour le pays d'améliorer les conditions sociales des populations à travers une bonne gestion des ressources minières. Le renforcement, l'actualisation et l'optimisation du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur minier passe pour un préalable majeur dans le processus pour parvenir à une traçabilité efficace dans la gestion des ressources naturelles.

Tout en plaidant pour la réactivation la révision du Code minier et du processus de certification des ressources, Matata Ponyo a aussi mis une emphase particulière sur la promotion d'une paix durable dans la région susceptible de favoriser la création d'emplois dans le secteur minier et, par ricochet, attirer de nouveaux investissements. Dans le même ordre d'idées, a-t-il ajouté, « le gouvernement devra lutter contre la fraude et la criminalité dans les zones minières, mobiliser et maximiser les recettes minières, s'assurer du respect des responsabilités sociales et obligations environnementales par les opérateurs minières et dans les carrières et



Le ministre des mines, Martin Kabwelulu valoriser les produits miniers en les transformant localement ».

En réaction à cette exhortation du Premier ministre, les acteurs de la société civile ont, quant à eux, plaidé pour la mise en place des mécanismes susceptibles d'amener le gouvernement congolais à exporter les produits finis et à faire en sorte que les communautés locales bénéficient de leurs richesses naturelles. Très actif à ce forum, le représentant spécial des Nations unies en RDC, Martin Kobler, qui se trouve à la tête d'une importante délégation des diplomates, entend leur présenter une autre image du Nord-Kivu en cette période post conflit où toutes les énergies sont censées converger vers son développement. Cette présence massive des ambassadeurs au Nord-Kivu est perçue par nombre d'observateurs comme un signe d'engagement renouvelé de la communauté internationale d'accompagner la province sur

la voie de sa réelle pacification et de son développement.

La part du gouvernement

Placée sur le thème « Gestion durable et transparente des ressources naturelles de la RDC post conflit », cette deuxième conférence nationale sur les mines entend évaluer, en plus des mines, les ressources naturelles. « Nous voulons faire voir à l'opinion nationale et internationale que tout ce qu'on dit sur la République démocratique du Congo au sujet de la gestion des ressources minières et naturelles n'est pas juste. Et nous nous efforçons à ce qu'il n'y ait rien à dire dans la gouvernance du secteur minier », a pour sa part déclaré le ministre du secteur Martin Kabwelulu. La population locale, quant à elle, attend voir les ressources de la province profiter réellement à ses premiers bénéficiaires, en l'occurrence, la population congolaise et que soit mis fin au régime de pillage sur fond d'impunité ayant longtemps gangrené le secteur. L'on se rappelle qu'il y a de cela quatre ans, le chef de l'État avait interdit toute activité d'exploitation de minerais au Nord-Kivu, après avoir constaté une anarchie totale et la corruption dans ce secteur. Et visiblement, les choses n'ont guère évolué dans le sens de la normalisation comme en témoignent les nombreux rapports d'ONG tant locales qu'internationales indexant aussi bien les autorités politiques que militaires, nationales qu'étrangères empêtrées dans une haute mafia visant le pillage des ressources naturelles du pays. Des résolutions qui découleront de ce forum, l'on pourra se faire une idée sur les intentions réelles du gouvernement dans la gestion de ce secteur sensible et juteux.

Alain Diasso

RDC

Le pays n'atteindra pas les OMD en 2015

Évaluer le niveau de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) lié à l'égalité des sexes et l'autonomie de la femme, tel a été l'objectif d'une matinée d'information qui a réuni les professionnels de médias le 21 mars à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima.

Au cours de cette journée, les deux oratrices, les professeurs Espérance Bayedila et Elodie Musafari ont toutes été d'accord que le pays déploie beaucoup d'efforts pour promouvoir les droits de la femme mais en dépit de cela, il est vrai que la RDC n'atteindra pas les OMD. L'égalité de droits n'est pas encore effective en RDC, reconnaît Espérance Bayedila. Pour elle, pour parler de l'égalité de sexe et de genre il faut « donner la même chance et la même possibilité aux filles et aux garçons, hommes et femmes de se réaliser entant qu'être humain mais aussi cela suppose l'égalité de droits, de devoirs dans la société ». Par manque d'éducation, la femme reste toujours en marge de certaines choses. Ce qui fait que, souligne Espérance Bayedila, les hommes soient actifs et les femmes passives et spectatrices.

« Les défis relèvent de l'éducation qui va donner des considérations et du respect à la femme. C'est un projet à long terme mais il faut commencer quelque part », pense Espérance Bayedila tout en insistant sur le fait que les questions d'autonomie ne se décrètent pas. Il faut un travail qui doit être fait pour parler de l'autonomie de la femme. Cette autonomie implique la liberté, la responsabilité, le savoir-être et le savoir-vivre. De son côté, le Pr Elodie Musafari qui s'est penchée sur la santé infantile et maternelle révèle qu'il y a amélioration de la santé maternelle mais, souligne-t-elle, ces progrès sont mitigés au regard de nombreux défis à relever tels que le manque d'accès aux soins de santé avant, pendant et après l'accouchement, la disparité du niveau de vie entre le milieu rural et urbain, le coût élevé de service de santé.

Aline Nzuzi

CROISSANCE AFRICAINE

Les réalités du fulgurant essor économique

L'Afrique doit ses performances économiques à l'augmentation des investissements, au marché des matières premières favorable et à l'amélioration du cadre macroéconomique.

Dans son dernier rapport, le World economic forum (WEF), une fondation suisse spécialisée dans les questions économiques, a indiqué formellement que le continent africain ne doit pas cette conjoncture meilleure à sa compétitivité. En clair, la croissance africaine de ces dernières années n'est pas le fruit de la compétitivité. Sur ce plan, a noté le WEF, le continent africain reste à la traîne. Dans son classement qui paraît chaque année, il a révélé que quatorze économies africaines bien cotées dans la région occupent malgré tout les vingt dernières positions dans le monde. Or, a martelé le WEF, les changements d'envergure ne pourront être apportés dans le continent africain et dans la vie de ses habitants si l'ensemble de la région devient plus compétitive sur le long terme. Le défi des prochaines années devra être de renforcer cette compétitivité. Pour autant, l'on reconnaît la difficulté d'arriver à une évaluation objective du niveau de compétitivité d'un pays. Face à cette préoccupation, certains experts de la région ont soutenu que le nombre de PME créées en une année peut constituer à n'en point douter un indicateur de taille.

Laurent Essolomwa

KALEMIE

80 % de la population desservie en eau potable

Les chiffres ont été dévoilés à l'occasion de la journée mondiale de l'eau célébrée, le 22 mars, à l'Université de Kalemie, sur le thème " L'eau et l'électricité, source du développement sanitaire et économique du pays".

Les étudiants de l'Université de Kalemie, les ONG et les partenaires ont marqué de leur présence à la cérémonie commémorative de la journée mondiale de l'eau 2014. « Pas d'électricité, pas d'eau et donc pas de vie », c'est le slogan de cette année, lequel slogan justifie le fonctionnement même de la Régideso/ Kalemie qui dépend de la Snél. La ville de Kalemie est le sanctuaire de l'épidémie de choléra à cause du fait que bon nombre de la population consommait directement de l'eau à partir du lac Tanganyika suite aux problèmes d'électricité connus dans la ville. « C'est l'énergie électrique qui nous donne la force d'utiliser nos ouvrages pour capter, traiter et distribuer de l'eau à la population consommatrice », a déclaré le chef de centre de la Régideso/ Kalemie, Gilbert Magala.

La Régideso/ Kalemie produit une moyenne journalière de 10.000 m3 de l'eau potable par un système de traitement comprenant la floculation, la décantation, la filtration et la stérilisation. Avec une capacité de production jour-



Gilbert Magala, au centre, intervenant sur la capacité de la Régideso dans la desserte en eau

nalière de 15.000 m3, la Régideso/ Kalemie n'exploite que 75%. Pour Gilbert Magala, la production devrait augmenter d'ici la fin de l'année en cours. « La desserte en eau potable sera beaucoup améliorée après les travaux de pose de 7 km conduite DN 300 sur l'axe Place de libération, Kibwe en passant par le pont Lukuga et la construction d'un réservoir de 500 m3 à Kibwe. Ces travaux seront exécutés par MSF sur la rive droite », a-t-il déclaré, tout en précisant que sur la rive gauche, l'ONG Solidarité internationale devra remplacer 1.500 m de conduite DN 200 par la DN 250 à partir du coin jusqu'à la station relais Kyanza. Il y a lieu de signaler que le réseau de distribution de la Régideso/ Kalemie ne

compte que 4.500 points de vente et 78 bornes fontaines. Sur les 4.500 raccords, seulement 2.000 et 61 bornes fontaines sont en services pour servir 200.000 habitants en eau potable.

Pour améliorer ses services avec le concours de la Snél, la Régideso compte sur le soutien de la population. « Nous lançons un appel à la population pour soutenir nos actions par une gestion rationnelle de l'eau et de l'électricité, de protéger les installations et de payer les factures », a indiqué le chef de service de la Régideso qui leur demande également de mettre fin aux actes de vandalisme, lesquels actes endommagent les tuyaux d'eau.

Au nom du commissaire de district, le chef de bureau à la division du Plan, Crispin Ilungu sollicite, l'implication sans réserve du gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour juguler les problèmes majeurs que connaît la Snél en vue de trouver des solutions durables à la ville de Kalemie. « Un défi reste à relever par la Snél suite aux multiples problèmes que connaît notre barrage de Bendera au moment où la Régideso fonctionne grâce à l'énergie électrique », a-t-il déclaré.

Gypsie Oïssa Tambwe

EAU POTABLE

Le gouvernement et ses partenaires engagés à améliorer la desserte

La détermination a été clairement exprimée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau célébrée le 22 mars.

Le gouvernement congolais et des bailleurs de fonds ont exprimé, le 22 mars, au cercle de Kinshasa, leur engagement à améliorer la desserte en eau potable dans le pays. C'était en rapport avec le thème international de la journée « Eau et énergie », et le thème nationale « Eau potable pérenne et en quantité suffisante ».

L'activité organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau soutenue financièrement par Wash Consortium dont Sébastien Longville est le directeur national a permis à tous les structures partenaires dans le secteur de l'eau représentées de faire un état de lieux de la desserte d'eau potable dans les différentes parties de la RDC et de marquer leur détermination à travailler davantage en vue de l'amélioration de la situation.

Établissant un aperçu sur le sous-secteur, notamment sur les défis et les perspectives, l'administrateur délégué de la Régideso, représenté par le coordonateur de la Cellule technique d'exécution eau, Jean-Louis Bongungu, a noté que malgré que cette entreprise soit implantée dans les onze provinces du pays, avec quatre-vingt dix sept centres d'exploitation, le taux d'implantation reste de l'ordre de 24 % par rapport au nombre d'agglomérations identifiées, faisant partie des centres urbains et semi-urbains, à charge de la Régideso. « Le challenge est donc encore important pour couvrir la desserte en eau de l'ensemble de l'espace urbain de la RDC », a-t-il souligné.

Un appel à l'harmonie



Pour ce responsable de la Régideso, les réformes en cours engagées par le gouvernement de la République visent à améliorer la situation de la desserte en eau en milieu urbain en proie présentement à des difficultés énormes. Selon cette entreprise, pour y parvenir, il est requis l'apport de tous les acteurs du secteur de l'eau dans le pays. « C'est ici l'occasion pour nous de solliciter auprès du gouvernement, de l'ensemble des bailleurs de fonds internationaux et des usagers de l'eau leur appuis afin de sortir du paradoxe actuel caractérisé par un taux de desserte extrêmement faible dans un environnement d'abondantes ressources en eau », a souligné le représentant de l'administrateur délégué de la Régideso.

De leur côté, les bailleurs de fonds de ce secteur, par leur représentant, Simon Stumpf, qui ont souligné la valeur du patrimoine hydrique de la RDC, ont souligné l'absence d'un cadre juridique adéquat permettant au pays de travail-

ler afin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Pour ces derniers, l'absence d'une eau saine expose les populations à toutes les difficultés et des maladies, avec leurs conséquences tant sur le plan financier qu'humain. C'est dans cette optique qu'ils ont réitéré leur appui au gouvernement congolais pour accroître l'accès à l'eau potable, à travers l'appui technique et financier ainsi que l'appui à l'amélioration de la coordination dudit secteur. Ces derniers ont également sollicité l'implication des acteurs congolais tant publics que privés. « Nous demandons au gouvernement congolais de prendre des mesures permettant de soutenir ce secteur », a souligné Simon Stumpf.

Il s'agit, selon lui, notamment de l'adoption du Code de l'eau, qui constituera la mise en place d'un cadre institutionnel définissant les rôles des intervenants, un appui matériel et financier en vue de la restructuration du Comité national d'action de l'eau et de l'assainissement (CNAEA), la création d'un groupe

thématique eau et assainissement, qui constituera un cadre propice pour la concertation sur les questions liées à ce secteur entre le gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Les partenaires ont également sollicité de favoriser un environnement des finances publiques favorables à la gestion du secteur, le désengagement effectif de l'État dans les entreprises publiques, l'ouverture d'un partenariat public-privé et le paiement des factures des instances officielles dues à la Régideso afin de permettre sa restructuration, etc. « Même si les défis du secteur paraissent énormes, nous sommes persuadés qu'une bonne politique et une bonne coordination entre les différents partenaires du secteur; nous sommes convaincus que la RDC honorera ses engagements liés à l'eau », a souligné le représentants des bailleurs de fonds.

Une activité importante pour la RDC

Justifiant l'organisation de cette journée, le CNAEA a noté que la RDC, avec plus de soixante-dix millions d'habitants, est l'un des pays d'Afrique ayant actuellement le taux d'accès le plus faible en eau potable (26 %). Selon cette structure, en effet, l'alimentation en eau potable est encore très faible en milieu rural où environ plus de 50 % des populations n'ont accès à aucun service social de base. « La RDC est en dessous de la moyenne sous-régionale et régionale en matière d'approvisionnement en eau potable, malgré les efforts déjà consentis par le gouvernement et surtout par les bailleurs de fonds, elle ne sera malheureusement

pas au rendez-vous des OMD de 2015 », a souligné le CNAEA.

C'est devant cet état de lieux que la célébration de cette journée du 22 mars avait comme objectifs notamment de rappeler les autorités gouvernementales, les bailleurs de fonds qu'ils doivent fournir plus d'efforts à tous les niveaux en vue de satisfaire les ayants droit, et de sensibiliser les utilisateurs (secteur privé) et les usagers (les communautés) de l'eau de son importance et des dispositions à prendre pour assurer une gestion durable des ressources en eau.

La journée a également visé de préparer une plaidoirie à adresser au chef de l'État et au chef du gouvernement pour solliciter l'affectation de plus de ressources financières et humaines dans un cadre de gestion harmonisée où les attributions des différents ministères techniques sont complémentaires. Elle avait également comme ambition, d'harmoniser les activités de visibilité que se proposent de présenter les différents ministères techniques et projets, de préparer un message sur l'importance de l'eau potable dans le développement de la RDC et d'instituer une commission annuelle pour l'organisation de la célébration des journées mondiales du secteur Eau, hygiène et assainissement.

Plaidoyer d'un député

L'intervention, au cours de cette activité, d'un député national, Munsendu, a relevé les difficultés en eau et électricité en milieu rural. Cet élu a lancé un plaidoyer pour l'intégration des préoccupations de ces populations dans la révision de la politique en la matière.

Lucien Dianzenza

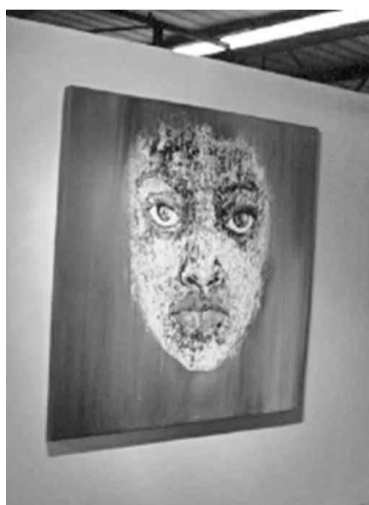
PORTRAITS

Belles monstreuseuses aux visages adorables

Avec trois toiles faites d'un mélange de peinture à huile, pastel gras et acrylique sur fonds gris, rouge et noir, Ange Swana donne la preuve par neuf que la cohabitation entre le beau et le redoutable, c'est chose possible.

Plus que les jolis coups de pinceaux de la peintre de Kalama-Les ateliers réunis, ce sont les expressions des trois portraits qui saisissent. À sa grande joie, au premier coup d'œil, les visiteurs de l'exposition Art en plein air Lady by lady sont frappés à la vue « des visages de femmes très belles, belles et atroces », ainsi qu'elle les présente. Depuis son vernissage intervenu à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie, le 20 mars, c'est bien là qu'Ange Swana veut voir se focaliser le regard des visiteurs. Elle a préféré les inviter à observer ces physionomies expressives sur lesquelles elle a raconté en peignant pour en décrypter les états psychologiques personnellement.

L'exercice auquel peut se lancer la



La belle en furie

personne en présence des peintures commence par un premier détail. En s'approchant et en y regardant de près, l'on aperçoit que c'est sur un ensemble d'écrits indéchiffrables que se profilent les figures exposées. À chacun de s'engager dans la voie de la psychologie et même à certains de se prendre pour un fin psychologue le temps du décryptage. Face aux trois toiles placées côte à

côte à égales distances, l'on voit à l'extrême droite la belle au regard dur peinte sur un fond gris exprimer une sorte de furie renforcée par une légère moue. Cela donne au bout du compte un air presque menaçant au visage blanc figé comme une espèce de masque. À la limite, il est clair que malgré ses beaux yeux bleus, elle affiche un air bien terrible.

À l'extrême gauche, c'est plutôt un genre de tristesse indéfinissable qui se lit dans le regard triste comme perdu au loin du portrait. Il ne fait aucun doute que la toile au fond noir assorti aux grands yeux également noirs de la belle ténébreuse a une part de mystère qui intrigue. Avec sa bouche à demi-ouverte, le visage paraît définitivement préoccupé et empreint de nostalgie.

Séductrice, est le mot qui pourrait convenir au mieux à la belle aux lunettes placée au centre, entre la furieuse et la mélancolique. Vermeil, le fond s'accorde à merveille avec l'attitude apparemment passive du



La belle impassible

joli visage dont la bouche entr'ouverte semble appeler un baiser. Une posture d'attente qui convient bien à cette séductrice en lunettes qui se contente de regarder fixement sans laisser tomber un seul mot de ses lèvres maquillées bien dessinées qui sont loin de passer inaperçues. Pour les trois belles monstreuseuses d'Ange Swana tout se passe donc au niveau du regard et devient une question de tempérament. Mau-

vaise humeur pour la première qui semble faire grise mine aux visiteurs ; humeur noire pour la seconde dont l'air perdu donne à penser qu'elle s'abîme dans de sombres réflexions et la troisième d'humeur égale fait bien figure de femme fatale au sérieux imperturbable. Belles monstreuseuses, pas effroyables du tout au final, comme les visiteurs peuvent s'en réjouir à les voir. En colère, dans le chagrin ou indifférente, elle dégage un charme différent, c'est certain. En effet, Ange a le mérite d'être parvenue à leur faire exprimer autant de sentiments sans rien enlever à leur beauté.

Les trois toiles ainsi décrites participent à l'exposition Art en plein air Lady by lady qu'abrite en ce moment le Centre culturel Meko. D'entrée libre pendant la semaine qu'elle va durer, elle mérite bien que l'on fasse un arrêt à Kinsuka avant la fermeture des portes le 27 mars.

Nioni Masela

JOURNÉE MONDIALE DE LA TUBERCULOSE

Les Congolais appelés à accompagner les tuberculeux

Le 24 mars de chaque année, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de la tuberculose. Le thème retenu mais l'accent sur les enfants. « Un monde sans tuberculose, plus de décès dus à la tuberculose de l'enfant » est le thème international. Le thème national est « ensemble, mobilisons-nous contre la tuberculose; zéro décès dû à la tuberculose chez l'enfant ».

La célébration de cette journée vise à renforcer la sensibilisation du public sur cette maladie qui reste une épidémie dans une grande partie du monde, causant la mort de près d'un demi-million de personnes chaque année principalement dans les pays en développement. Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, en RDC, le gouvernement fournit des efforts pour renforcer la lutte contre cette maladie. C'est dans ce cadre que « le chef de l'État a donné des fonds additionnels pour l'achat des machines GeneXpert qui sont une véritable révolution de la modernité en ce domaine car ces machines sont capables de poser le diagnostic de certitude de la tuberculose, mais aussi déterminer la résistance des mycobactéries à la rifampicine, et cela en deux heures seulement, alors que jusqu'à présent, il fallait plus de huit semaines pour poser ce diagnostic ».

Toutefois, le Dr Félix Kabange Numbi

a reconnu qu'il y a des obstacles qui se dressent à la réalisation de meilleurs performances. Il s'agit de la non-implication de la communauté et sa faible appropriation des mesures de la lutte contre la tuberculose dans l'accompagnement des malades en famille. Pour pallier cette difficulté, le Dr Félix Kabange encourage le programme national de lutte contre la tuberculose « à s'impliquer d'abord soi-même et ensuite à impliquer les communautés dans la lutte et à s'organiser pour s'approprier la gestion de la tuberculose à travers des actions locales efficaces ».

Dans la lutte contre la tuberculose, la contribution de la communauté et de décideurs est importante. C'est la raison pour laquelle le Dr Félix Kabange Numbi invite d'abord toute personne dans la communauté qui tousse pendant quinze jours d'aller consulter le service de santé le plus proche, « cela pour contribuer à la rupture de la chaîne de transmission. Quoique grave, la tuberculose est guérissable si elle est traitée à temps et les médicaments pour cela sont gratuits ». Et aux décideurs, il sollicite leur engagement à travers une réponse positive aux appels de mobilisation locale de ressources et une appropriation de la lutte contre la tuberculose.

Aline Nzuzi

KALEMIE

L'administrateur du territoire s'implique dans la vaccination des enfants

L'objectif était de vacciner tous les enfants dont les parents se sont montrés résistants par rapport à la campagne de vaccination organisée du 18 au 22 mars dans la province du Katanga, particulièrement dans sa partie nord.

L'administrateur du territoire de Kalemie, Bernard Bukalanganya, est descendu sur le terrain, le 23 mars, pour briser les résistances. Il était accompagné du médecin chef de zone de Kalemie, Dr Hubert Seti, de l'infirmier titulaire, des vaccinateurs et de quelques agents de la Police nationale congolaise (PNC). « Les enfants appartiennent à l'État. Nous devons les vacciner pour les protéger », a-t-il déclaré. Arrivée à l'aire de santé Bwana Kutcha, cette délégation a fait face aux adeptes de la secte « Postolo » qui ont manifesté une résistance farouche. Pour vacciner les treize enfants dans ce coin, l'autorité territoriale a fait usage de la force en arrêtant un monsieur d'une trentaine d'années qui a fini par demander pardon pour qu'il soit libéré. Dans d'autres ménages, les parents résistants ont facilement donné leurs enfants lorsqu'ils ont vu la délégation de l'administrateur du territoire.

Après ce triomphe, l'administrateur du territoire et son équipe sont descendus au siège des Témoins de Jésus, une secte appartenant à une association



L'adepte de la secte Apostolo demande pardon à l'administrateur du territoire

dénommée : « Association watch tower bible and tract society temons of Jesus Christ. Une fois sur place, André Bukalanganya s'est entretenu avec le pasteur Édouard Banza pour le convaincre à faire vacciner ses trois enfants ainsi que ceux de ses adeptes. « J'ai beaucoup d'estime pour vous. Je sais que vous êtes influent et que vous pouvez convaincre vos adeptes. Je voudrais que vous m'aidiez en me donnant les enfants pour que je les vaccine », a fait savoir l'administrateur au pasteur des Témoins de Jésus. Mais ce dernier refuse d'adhérer à ce message quoiqu'il ait bien accueillie ses hôtes. « Je suis catégorique. Nous n'allons pas vous donner les enfants. Nous ne sommes pas soumis à votre loi, mais à la loi divine. Nous ne sommes pas des ser-

trois enfants dont la tranche d'âge est concernée par cette campagne qui vaccine de zéro à dix ans. Bien que beaucoup de ses adeptes aient suivi son mot d'ordre, nous étions surpris de constater que ses voisins, bien qu'appartenant à son église, ont fait vacciner leurs enfants.

N'ayant pas accompli sa mission, l'administrateur de territoire promet de revenir pour vacciner ces enfants. « Nous avons trouvé une résistance. Nous reviendrons dans ce quartier. Nous devons prendre un document auprès du procureur autorisant non seulement aux vaccinateurs d'entrer dans les maisons et vacciner, mais aussi aux agents de la police d'arrêter toute personne qui manifesterait une résistance », a déclaré M. Bernard Bukalanganya.

Gyspie Oïssa Tambwe

SANTÉ

L'hôpital du Cinquantenaire ouvre ses portes

La cérémonie de l'inauguration a été présidée, le 22 mars, par le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange.

Compte tenu de l'importance que revêt cette double cérémonie parce que le chef de l'État a aussi procédé à l'inauguration de l'Institut national pilote d'enseignement des sciences de la santé (INPESS), on a noté la présence des membres du gouvernement, des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, des ambassadeurs accrédités en RDC, des représentants des agences de l'ONU, des députés et sénateurs. Avec l'inauguration de cet hôpital dont le coût de travaux est estimé à 99 873 757\$, la RDC sera en mesure de réduire les expatriations car, à entendre le ministre de la santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, cet hôpital de par sa grandeur et sa qualité est doté des équipements de dernière technologie et d'un personnel soignant qualifié. Dans le secteur de la santé, l'inauguration de cette grande formation médicale matérialise ainsi « la révolution de la modernité tel que prônée par le chef de l'État qui est une vision claire et réaliste pour la transformation de la RDC » Présentant cet hôpital au chef de l'État, le ministre de la Santé publique a souligné qu'il est construit sur une surface totale de 40 000 m³. Il est doté de plus de cinq cents lits et dispose de cinq salles d'opération simultanées avec possibilité de chirurgie cardiaque, un caisson d'oxygène hyperbate de douze places, un scanner de soixante-quatre barrettes, une imagerie par résonance magnétique.

Il est doté aussi de plusieurs appareils d'endoscopie pour les explorations internes, une dialyse ainsi que de plusieurs services spécialisés. Il y a aussi un système de télésurveillance, un système anti-incendie, un réservoir de stockage d'eau de 400m³. Cet hôpital est aussi doté d'une unité de production d'eau chaude avec un raccordement de 6 945,41m de conduite d'eau chaude et froide, d'une unité de production de gaz médicaux, d'une station de traitement des eaux usées



Le chef de l'État coupant le ruban symbolique (photo kokolo)

d'une capacité de 18m³ par jour et d'une climatisation centrale avec 636 splits. L'alimentation électrique est assurée via un poste de sectionnement moyenne tension au départ de deux lignes de 20KV vers une cabine contenant cinq transformateurs. Le centre énergétique est doté de deux groupes électrogènes de secours de 810 KVA chacun.

Pour administrer des soins de santé de qualité à tous les Congolais de toute catégorie sociale, le ministre de la santé a fait savoir qu'il est prévu un service communautaire même si cet hôpital est de niveau tertiaire. Pour ce qui est des frais de consultation, les Congolais n'ont pas à se leurrer. Il est fixé à 20 000 FC pour la consultation chez un médecin généraliste et 25 000FC chez un spécialiste.

D'autres centres spéciaux seront également construits, comme l'a fait savoir le gestionnaire de cet hôpital. Il s'agit de la construction d'un grand centre de cancérologie, d'un centre cardiovasculaire, d'un centre de transplantation des organes tels que le rein, le foie et d'un centre de télé-médecine, il est prévu aussi des logements pour le personnel. Pour ce faire, le gestionnaire de l'hôpital du cinquantenaire a demandé au chef de l'État qu'il lui soit accordé l'espace environnant l'hôpital. Après l'hôpital du Cinquantenaire, le chef de l'État a aussi inauguré l'Institut national pilote d'enseignement des sciences de la santé (INPESS)

A.Nz.

DIVISION 1

Pas de but entre Muungano et DCMP, défaite d'Elima face à Lupopo

Les 13^e et 14^e journées de la 19^e édition du championnat national de football -Division 1- se sont jouées, les 22 et 23 mars, sur différents stades du pays.

Dans le groupe B, l'Olympique club Muungano du Sud-Kivu recevait, au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa. Les deux équipes se sont neutralisées par la marque de zéro but partout, au terme d'une partie assez disputée. Ce match nul ne fait cependant pas les affaires des Immaculés de la capitale, en proie à une crise agitée en son sein; ils ne ramènent qu'un point de Bukavu, totalement largués quant aux espoirs d'accéder aux play-offs de la Division 1. DCMP demeure donc à la cinquième place avec 17 points en 11 matchs. Pour sa part, l'OC Muungano campe à la 6^e place du classement du groupe B avec 9 points en 12 matchs livrés.

Le même samedi au terrain du camp Redjaf à Matadi dans la province du Bas-Congo, le FC Saint-Éloi Lupopo a eu raison du Tout-capable-Elima par deux buts un en match comptant pour la 14^e journée et dernière journée du groupe A de la Division 1. Les Cheminots du Katanga ont réussi à dompter les Monstres dans leur domaine du camp Redjaf de la ville portuaire bas-congolaise, là où l'ogre allait dompter la problématique équipe d'Elima qui avait réussi à arracher un nul de zéro but partout à l'ogre Mazembe qui n'a pas réussi à marquer le moindre but, tenu en échec par zéro but partout. Avec ce succès, Lupopo conserve sa deuxième place au classement avec 26 points en 13 matchs joués, devancé par TP Mazembe, premier du groupe A avec 28 points en douze rencontres livrées.

Don Bosco canarde Dauphins Noirs

De leur côté, le CS Don Bosco de Lubumbashi a largement battu, le 23 mars, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, l'AS Dauphins Noirs de Goma (Nord-Kivu) par quatre buts à zéro, dans une rencontre comptant pour la 14^e journée du groupe A. Le Zimbabwéen Samakweri à la 22^e minute, le Zambien Luka Lungu à la 33^e minute, le Zimbabwéen Carlington Gomba à la 37^e minute et le Zambien Joseph Sitali sur coup-franc à la 90^e minute ont été les buteurs des Salésiens de Lubumbashi au cours de cette rencontre. Don Bosco compte 22 points en onze matchs, en attendant de bénéficier du forfait contre AS Nika de la Province Orientale pour les incidents survenus au stade Lumumba de Kisangani ayant provoqué l'arrêt du match Nika-Don Bosco. Les protégés du président Champion Katumbi totaliseront ainsi 25 points, talonnant Lupopo. Et Dauphins Noirs de Goma a engrangé 8 points en douze matchs joués, étant toujours dans la zone rouge du classement, juste devant Makiso de Kisangani bon dernier avec trois petits points.

Le calendrier de la Ligue nationale de football (Linafoot) prévoit la rencontre entre FC MK de Kinshasa contre TC Elima le 25 mars au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa pour le compte de la 13^e journée du groupe A, et la confrontation entre DCMP et Tshinkunku de Kananga le même 25 mars dans le cadre de la 14^e journée du groupe B. Le 26 mars au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Éloi Lupopo aura les faveurs des pronostics contre CS Makiso en match en retard de la 13^e journée du groupe A et le 29 mars, DCMP se mesurera à Shark XI FC en match remis de la 12^e journée du groupe B.

Martin Enyimo

LIGUE DES CHAMPIONS - 8^{es} DE FINALE ALLER

Mazembe perd à Abidjan face à Sewe Sport

Le TP Mazembe de Lubumbashi a été battu, le 23 mars, à Abidjan par l'équipe de Sewe Sport de San Pedro de la Côte d'Ivoire par un but à deux, en huitièmes de finale aller de la 19^e édition de la Ligue des champions.

Pour ce match, Kidiaba a été dans les perches. en défense, il y a eu le Zambien Kabaso, Kimwaki, le Malien Coulibaly et Kasusula. Au milieu, on a noté la présence du Malien Diarra, du Ghanéen Richard Kissi Boateng et du Zambien Given Singuluma. L'attaque a été constituée des Zambien Jonas Sakuwaha et Rainford Kalaba et du Tanzanien Ulimwengu. Les joueurs de Patrice Carteron ont encaissé le premier but du club ivoirien à la 37^e minute, une réalisation de l'attaquant Roger Assalé. Avec cette avance au tableau d'affichage à la fin de la première période, Sewe Sport est revenu en deuxième période avec



Sewe Sport de San Pedro de Côte d'Ivoire

l'intention de conforter sa victoire avec un deuxième but. Aussi le club ivoirien a-t-il multiplié des offensives dans le camp de Mazembe, trouvant sur le chemin à chaque

fois le gardien de but Robert Kidiaba en forme et soutenu par sa défense avec Joël Kimuaki, Jean Kasusula, etc.

À la 83^e minute, le milieu interna-

tional zambien Rainford Kalaba s'est retrouvé dans la surface de réparation de Sewe Sport, sa balle a été touchée de la main par un défenseur du club ivoirien mais l'arbitre de la partie a été aveugle en ce moment. Mais moins de deux minutes après, il a accordé à un penalty à Sewe Sport consécutif à une faute de Jean Kasusula sur le buteur ivoirien Roger Assalé dans la surface de réparation. La sentence a été transformée par Kwame Koffi Chistian à la 85^e minute.

Alors qu'on s'acheminait vers une défaite de zéro but à deux de Mazembe, les joueurs de Patrice Carteron ont eu un sursaut d'orgueil. On jouait la 89^e minute, Patrick Ilongo Ngasanya dit Saddam a adressé une lumineuse passe à l'international tanzanien Bwana Ali Samatta (monté à la place de Sakuwaha) qui, d'une frappe instantanée, a redonné l'espoir aux Cor-

beaux du Katanga avec la réduction du score.

À la fin de la partie, le président sponsor de Mazembe et gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, a déclaré : « *Le résultat n'est pas décevant, même si par deux fois, on nous a refusé le penalty. Nous devons nous préparer en conséquence pour le match retour: On a perdu, et je demanderai aux supporters de venir soutenir leur équipe au match retour. Le score de deux buts est bien à l'extérieur, ça aurait été compliqué à deux buts à zéro* ».

Le match retour est donc dans une semaine dans le temple du club à Lubumbashi. La délégation de Mazembe devrait quitter Abidjan dimanche dans la soirée pour Kinshasa, avant de retourner à Lubumbashi lundi afin de se remettre déjà à la tâche.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Mulumbu quitterait West Bromwich à la fin de la saison

Le milieu international congolais et capitaine des Léopards de la RDC pourrait quitter West Bromwich Albion après quatre saisons.



Mulumbu congratué par ses coéquipiers après son but contre Swansea

Youssef Mulumbu a laissé entendre dans la presse qu'il y a eu certaines touches des clubs qui se sont renseignées sur lui en janvier avant la fermeture du mercato d'hiver. « *Il ya eu des approches, mais je ne m'attarde pas sur ça, je laisse le club et mon agent gérer. La seule réponse que je peux donner est sur le terrain. Et si je le fais bien, il y aura plus de convoitises pour moi* », a-t-il déclaré. Ce récupérateur formé au Paris-Saint-Germain a fait savoir que l'Angleterre est sa destination première s'il y a des possibilités avec et il s'y sent bien car il n'y a plus de barrière de la langue. Mais s'il y a de possibilités, il accepterait d'aller dans d'autres clubs qui disputent la Champion's League.

Pour Mulumbu, l'Ivoirien Yaya Touré est le meilleur joueur africain actuellement. Il a aussi indiqué qu'il y a de bons joueurs congolais comme Distel Zola, Yannick Bolasie, Cédric Mongongo, etc. « *Mais le choucho des supporters congolais, c'est Trésor Mputu. Il mérite de jouer en Europe, mais il préfère encore jouer en Afrique* », a confié le capitaine des Léopards qui pourrait bien changer d'air cet été, en quittant West Bromwich Albion, actuel 16^e sur vingt équipes à la Premier League anglaise. L'on attend le mercato d'été pour en savoir plus sur la prochaine destination de Youssef Mulumbu ou, ce qui est possible, la prolongation de son bail avec les Bagies.

M.E.

V.Club rabaisse Kaizer Chiefs à Kinshasa

L'AS V.Club a superbement réussi, le 23 mars, au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa, son match aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique, face à Kaizer Chiefs, grand bourreau de l'équipe de Liga Muçulmana de Mozambique au tour précédent.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont presque humilié les Amakhozi de Johannesburg par trois buts à zéro. Et l'attaquant international congolais, Firmin Mubele Ndombe, a inscrit les trois buts des poulains de l'entraîneur franco-congolais Florent Ibenge Ikwange. Pour la circonstance, Ibenge titularise le gardien de but Hervé Lomboto. La latéral Didot Bafola, ancien de l'AS Nika de Kisangani (Province Orientale), Patrick Mampuya et Thierry Kaseureka dans l'axe, et Ebunga Simbi alias Saoulé sur le côté gauche, forment la ligne défensive de V.Club. Au milieu de terrain, Florent Ibenge fait confiance au récupérateur Jean Munganga, Emmanuel Ngudikama, Chiquito Lema Mabidi et Guy Lusadis. La paire d'attaque de V.Club se compose de l'international rwandais de souche congolaise Tagy Etekiama Agiti et de Firmin Mubele Ndombe. Du côté de Kaizer Chiefs, le coach Stuart Baxter aligne son équipe type avec Pieterse dans les perches. Dans le champ, on retrouve Masilela, Bernard Parker, Chabalala, Katsane, Masuni, Goula, etc.



Kaizer Chiefs de Johannesburg

Dès le coup d'envoi donné par l'arbitre ivoirien Bienvenu Sinko, V.Club cherche à monopoliser le ballon face à cette formation de Kaizer Chiefs créé en 1970 à partir d'un mécontentement d'un groupe des joueurs d'Orlando. La consigne visiblement donnée par Florent Ibenge est de procéder par des petites passes, d'autant plus que le soleil d'aplomb à Kinshasa en cette journée dominicale ne facilite pas une grosse dépense d'énergie en début de match.

On joue la 10^e minute lorsque le latéral droit Didot Bafola, très en verve au cours de ce match, adresse un centre que l'ailier gauche Firmin Mubele Ndombe reprend imparablement, hors de portée du gardien

de but Reyad Pieterse. Un but à zéro pour V.Club. Cueillis à froid, les joueurs de Kaizer Chiefs tentent de revenir dans le match en récupérant beaucoup de balle au milieu de terrain et en apportant du danger dans le camp de V.Club. Mais ils ne cadrent pas leurs frappes. V.Club en arrive d'ailleurs à placer même quelques attaques. À la 24^e minute, un corner de Ngudikama est repris de la tête par l'international rwandais de souche congolaise Tagy Etekiama Agiti sur le poteau droit du gardien de but Pieterse de Kaizer Chiefs. Alors que Kaizer Chiefs semble dominer dans l'entrejeu, sur une contre-attaque, Guy Lusadis décoche une frappe lourde que le gardien de but Pieterse relâche dans les pieds de Firmin Mubele qui en profite pour signer un doublé à la 36^e minute de jeu.

À la mi-temps, les Dauphins Noirs de Kinshasa mènent donc par deux buts à zéro. Au retour des vestiaires, l'AS V.Club reprend le contrôle du jeu. Une fois de plus, le latéral droit Didot Bafola s'échappe sur son aile et trouve à nouveau Firmin Mubele qui mitraille pour la troisième fois le gardien de but Pieterse à la 47^e minute. À trois à zéro et assez libérés, les joueurs du coach Florent Ibenge gèrent leur confortable avance et pensent déjà au match retour dans une semaine au Soccer City de Johannesburg en Afrique du Sud.



V.Club de Kinshasa

M.E.

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'opération de réclamations se déroule normalement à Loandjili

La délégation de la coordination nationale de l'opération de recensement administratif spécial a exprimé sa satisfaction, le 22 mars dans le 4e arrondissement Loandjili à Pointe-Noire.

Lancée le 3 mars, l'opération de réclamation a pris fin le 17 mars. Pendant cette période, tout citoyen ayant constaté une anomalie sur ses références lors du recensement administratif spécial, avait la possibilité de faire des réclamations devant la commission paritaire. De nombreux citoyens ont donc consulté les différentes listes provisoires affichées dans les blocs et quartiers de l'arrondissement. « En consultant les listes, le citoyen qui aurait constaté ou relevé un élément inexact sur ses données, devait se rapprocher du chef de bloc ou de quartier muni de son récépissé de recensement, de sorte que l'on corrige le désagrément », a déclaré Fernande Marie Catherine Dekambi Mavoungou, administrateur maire de l'arrondissement 4 Loandjili et présidente de la Commission locale de recensement administratif spécial



Fernande Marie Catherine Dekambi Mavoungou et les autres membres de la commission Crédit photo "Adiac" (Coloras). Et Fernande Marie Catherine Dekambi Mavoungou d'ajouter : « Cette étape est nécessaire puisqu'entretemps il y a eu des décédés, des déplacés ou des re-

tranchements de noms. Un toilettage des listes était nécessaire, ce qui a été fait. Nous nous apprêtons maintenant à passer à l'étape suivante qui est celle de

l'élaboration et de l'affichage des listes définitives. » Appréciant le travail abattu dans l'arrondissement 4 Loandjili, Jean-Marie Tchinkokolo, délégué

national, a déclaré : « La phase de réclamation est une étape importante dans ce processus, voilà pourquoi la coordination nationale est venue superviser sur place cette étape qui s'est effectuée du 3 au 17 mars. Je peux vous dire en tant que délégué de Loandjili, en sillonnant les blocs dans lesquels sont affichées les listes, que la population s'est déplacée en masse dans les lieux d'affichage. Avec les autres membres de la coordination, nous avons constaté aussi que les réclamations avaient été prises en compte. Les listes ont été ramenées vers la commission locale où elles ont été traitées. Maintenant, il ne reste que la dernière étape, qui est celle de la prise en compte par la cellule informatique. »

La présidente de la Coloras a assuré les citoyens de la fiabilité des listes puisque contrairement aux recensements passés, cette fois-ci, les commissions paritaires (majorité, opposition, partis du centre, société civile) ont travaillé en étroite collaboration.

Hervé Brice Mampouya

SOLIDARITÉ

La Fondation Congo-Assistance vient en aide aux femmes veuves

Huit coopératives et groupements de femmes veuves évoluant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, ont reçu, la semaine dernière dans la ville océane, un don de la part de la Fondation Congo-Assistance (FCA), afin de leur permettre de débiter une activité commerciale.



La représentante de la FCA Pointe-Noire/Kouilou, lors de l'activité crédit photo Adiac

La femme joue un rôle primordial dans une société, elle est en effet un agent du développement. C'est pourquoi, lors du mois de la femme, la FCA antenne de Pointe-Noire/Kouilou a remis ce don, en présence des membres du conseil d'administration de la FCA, des députés et vénérables femmes du département de Pointe-Noire, aux femmes veuves issues des coopératives et groupements de fabrication de manioc, des cultivatrices et vendeuses de gnitum africanum (appelé couramment Mfoumbou ou Coco). Le don est composé de matières premières et de matériel agricole afin de les encourager à être autonomes et plus responsables. Dans son message, Madame Diop Félicité Méno Tchiloumbou, re-

présentante de la Fondation Congo-Assistance à Pointe-Noire et au Kouilou, a rappelé que par ce geste, la FCA entend permettre à la femme congolaise d'être autonome et de se prendre en charge. « Cette autonomisation passe par les gestes de ce genre, car il a été démontré que l'autonomisation des femmes est un préalable à l'égalité des sexes, à l'élimination de la pauvreté et à la croissance économique », a-t-elle déclaré, avant d'exhorter les femmes bénéficiaires d'en faire bon usage, tout en les interpellant au travail bien fait pour le bien de leur famille. Signalons que lors de la Journée du 8 mars, célébrée à Sibiti dans le département de la Lékoumou, sur le thème « Égalité pour les

femmes, c'est le progrès pour tous et pour toutes », Antoinette Sassou N'Guesso, présidente nationale de la FCA, a rappelé devant l'assistance, combien l'égalité des sexes, l'émancipation des femmes, la pleine jouissance de leurs droits humains et l'éradication de la pauvreté sont essentiels au développement économique et social. La Fondation Congo-Assistance a pour objet de promouvoir la lutte contre la pauvreté et l'action sociale en République du Congo dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation et de la formation professionnelle, en faveur du couple mère-enfant, et des personnes du troisième âge.

Prosper Mabonzo

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

La préservation de la denrée devient impérative

Cette idée, en rapport avec la célébration de la Journée mondiale, a été émise par l'association Help Congo, le samedi 22 mars lors d'une conférence de presse.

S'exprimant pour la circonstance, Jean-Claude Tchizinga, animateur et conseiller en environnement à Help Congo a expliqué

« Eau et énergie Jean Claude Tchizinga, pendant la conférence de presse » avait été le thème retenu pour l'année 2014. 75 % de la terre sont recouverts d'eau, une denrée qui doit être préservée pour la survie de l'humanité entière. « L'association Help Congo célèbre cette journée pour mettre un accent sur l'importance des problèmes liés à la préservation de l'eau. Avec l'industrialisation en cours en République du Congo, il est important de discuter de l'eau comme fourniture de l'énergie », a-t-il déclaré.

En effet, Help Congo est une association de protection et de préservation de l'environnement qui a été créée en 1990. Elle est basée dans le Parc national de Concouati-Douli à 142km de Pointe-Noire. La Journée mondiale de l'eau, dont l'objectif est d'attirer l'attention sur l'impor-



tance de l'eau et de promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce, se célèbre le 22 mars de chaque année. Soulignons qu'en 1992, la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) avait recommandé qu'une journée internationale soit consacrée aux ressources en eau douce. Le 22 décembre 1992, l'assemblée générale des Nations Unies se conformait au chapitre 18 de l'agenda 21 (protection des ressources en eau douce et de leur qualité : application d'approches intégrées de la mise en valeur, de la gestion et de l'utilisation des ressources en eau) et adoptait la résolution A/RES/47/193 déclarant le 22 mars 1993, première Journée mondiale de l'eau.

Séverin Ibara

CINÉMA

Benda Bilili enthousiasme le public de Mpaka

La projection du film documentaire a eu lieu le 21 mars dans la cour du lycée de Mpaka dans le 6e arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire.

mocratique du Congo. Sortis des ghettos de Kinshasa où ils ont connu toutes les galères de la vie, déjouant pièges et guet apens, la bande de copains a pu trouver,

et le destin programmé, ces Kinois décident de changer le cours de leur vie par la musique. La notoriété récoltée par les musiciens de Staff Benda Bilili, un groupe d'amis tous handicapés, exprimant leur talent artistique à l'aide des instruments rafistolés et faits d'objets de récupération, va enthousiasmer le monde qui ne résistera pas au talent et au culot des musiciens dont certains sont paraplégiques.

À Mpaka, devant un public bon enfant, le film a rencontré un franc succès. Les spectateurs n'ont pas pu s'empêcher de lâcher des hurrah ! hurrah ! de joie quand les musiciens handicapés des rues de Kinshasa ont pris l'avion pour une aventure européenne dont personne n'aurait parié un seul franc quand a commencé cette émouvante aventure.

En dépit des problèmes que le groupe a connus par la suite, ces musiciens au talent hors pair ont eu le mérite de montrer au monde que le chemin de la gloire est truffé d'embûches qu'il faut cependant surmonter par le travail et l'abnégation. Sorti en 2010, Benda Bilili a connu un succès planétaire avec des lauriers inespérés : film d'ouverture à la quinzaine des réalisateurs au Festival de Cannes en 2010, Étoile d'or du meilleur documentaire ; prix de la critique française 2011 ; prix du public au festival international du Film de Dublin 2011.

Hervé Brice Mampouya



L'affiche du film Benda Bilili Crédit photo "Adiac"

Ce film de 84 minutes réalisé par Renaud Barret et Florent de La Tullaye, relate l'ascension fulgurante d'un groupe de musiciens handicapés de la République dé-

grâce à la musique, les ressources nécessaires pour retourner en leur faveur un destin fort compromis. Benda Bilili est une véritable réplique à la vie. Refusant la fatalité

Les rastas emballent le public ponténégrin

Le samedi 22 mars, la communauté des rastas du Kouilou a livré un concert tout feu tout flamme au bar le Continental, situé à Mpaka dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire.



Les rastas du Kouilou pendant leur concert à Pointe-Noire crédits photos "Adiac"

Lors de ce concert, la communauté des rastas du Kouilou a reçu un accueil favorable du public et des professionnels en la matière qui sont venus vivre en live la musique de ces rastas d'origine congolaise. Aujourd'hui, le groupe n'est plus à présenter. Et ces rastas ont affiché une image bien loin de celle d'un groupe d'Afrique, mais au contraire celle d'un groupe de la Jamaïque. Avec leurs guitares, tambours, leur piano et autres instruments, sous les applaudissements d'un public déjà ou presque conquis, ils ont prouvé de quoi ils étaient capables. Ils ont distillé des mélodies portées par des ambiances riches en sonorités, tout en rendant hommage à l'importance du reggae et surtout à Bob Marley, artisan principal de l'avènement de ce genre musical, à travers l'in-

terprétation de ses chansons.

Avec des dread-locks, certains avec des barbes grisonnantes et à la dégaine des grands rastas, ces musiciens ont présenté devant le public ponténégrin, un spectacle riche en sons et en couleurs, qui restera à jamais gravé dans les mémoires. Avant chaque chanson, on pouvait entendre la célèbre phrase « Jah, Jah... » et là, le public n'arrivait plus à se contenir. Ému, le public s'est mis à chanter, à crier et à danser sur tous les morceaux. Les Ponténégrins garderont longtemps le souvenir impérissable de la communauté des rastas du Kouilou. Certains disent même qu'aujourd'hui, ce groupe demeure l'un des plus grands au pays. Il participe en tout cas aux heures glorieuses de l'histoire du reggae congolais.

Prosper Mabonzo

HANDBALL

Le niveau technique des équipes est inacceptable

Ce constat a été dressé par plusieurs entraîneurs des équipes de Pointe-Noire, le 23 mars, lors du tournoi de mise en jambe organisé par la Ligue départementale de handball au stade de Cheminot, dans le cadre de la reprise des activités de la discipline.

Six matchs ont marqué la reprise des activités départementales de handball après une année de repos pour certaines équipes de Pointe-Noire privées de championnat national. « Cette longue trêve a plongé les athlètes dans la paresse et certaines filles en état de gestation », ont déploré certains dirigeants qui pensent que les ligues devraient multiplier les initiatives en organisant des tournois pendant les périodes de trêve pour que les joueurs ne restent pas trop longtemps au repos.

En effet, après les matchs joués en catégories seniors et juniors hommes et dames, le niveau tech-

nique des joueurs et des joueuses a été jugé peu acceptable par ces mêmes dirigeants. « Les enfants n'ont plus la volonté de travailler, ils viennent aux entraînements quand ils veulent. Donc, pour qu'ils retrouvent leur forme, il leur faut encore beaucoup de matchs et de séances d'entraînement », a indiqué l'entraîneur des équipes juniors d'Asoc, Victor Maténé.

Cependant, pour le président de la ligue, le colonel Roger Ouvitihia, le train est déjà en marche. Un tournoi est prévu dimanche prochain avant le championnat. La trêve a été longue certes, mais la faute ne revient ni aux athlètes ni

aux ligues car il fallait d'abord, avoir une fédération et ensuite, mettre en place les ligues pour relancer les activités. Pour cela, il a lancé un appel à tous les handballeurs pour qu'ils reprennent les entraînements. « Je demande aux athlètes qui dorment encore de retrouver le chemin des entraînements pour participer au championnat », a lancé le président de la ligue.

Roger Ouvitihia a, par ailleurs, annoncé le retour des équipes d'Inter club au championnat départemental après une saison en retrait. Enfin, le président de la ligue de Pointe-Noire a informé les équipes du démarrage du championnat départemental pour le 12 avril.

Les résultats techniques du tournoi de mise en jambe

Juniors dames : Asoc-Banco, 9-16
Juniors hommes : Asoc-CTAHB, 14-13

Seniors hommes : Patronage-Munisport, 37-23
Seniors dames : Patronage-Tié Tié, 14-14 ; Banco-Tié Tié, 24-15 ; Patronage-Banco, 23-21

Charlem Léa Legnoki



Un extrait du match Banco-Patronage chez les seniors dames "crédit photo adiac"

FAO

Les Africains devraient investir davantage dans l'agriculture familiale

« Malgré les progrès économiques conséquents et les succès obtenus dans le secteur agricole, l'Afrique demeure le continent où la situation de la sécurité alimentaire est la plus précaire au monde, avec des niveaux relativement bas de productivité agricole, des revenus ruraux faibles et des taux élevés de malnutrition », a indiqué la FAO à l'ouverture de la 28e conférence régionale de l'organisation pour l'Afrique.

L'organisation invite les ministres africains de l'Agriculture à l'action afin d'accélérer les investissements et les transformations en faveur des petits exploitants, notamment les femmes. En effet, l'Afrique affiche depuis 1999 une croissance économique soutenue, des indicateurs améliorés de gouvernance et de développement humain.

Actuellement, sept sur dix économies à plus forte croissance sont situées en Afrique. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique de l'Afrique subsaharienne sera de 6,1% en 2014. « La question est de savoir comment les dirigeants africains peuvent tirer parti de ces acquis en élaborant des politiques agricoles et fiscales stables, encourageant l'investissement, conformément aux engagements pris dans la Déclaration de Maputo il y a dix ans, et en renforçant les mécanismes de gouvernance et de responsabilité qui contribuent à une mise en œuvre plus systémique des poli-

tiques et programmes », a déclaré le sous-directeur général de la FAO et représentant régional pour l'Afrique, Bukar Tijani.

La conférence préconisera l'établissement de conditions favorables pour éliminer la faim sur le continent d'ici 2025, en misant essentiellement sur l'exploitation du potentiel durable de l'agriculture, des pêches, de l'élevage et de la foresterie, afin de fournir des emplois et des revenus aux populations africaines en quête de sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais aussi aux entreprises agroalimentaires, visant à accroître les revenus des ménages.

En 2012, l'Afrique a réalisé les progrès les plus lents en matière de réduction de la pauvreté. Selon le Rapport 2012 des Nations unies sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), l'Afrique était en-deçà de l'OMD 1 sur la pauvreté de 41%, contre 25% pour l'Asie du Sud et 6,1% pour l'Amérique latine. Toutefois, onze pays africains ont déjà atteint la cible du premier OMD consistant à réduire de moitié la proportion de personnes affamées entre 1990 et 2015. En outre, trois pays – Djibouti, le Ghana et Sao Tomé-et-Principe – ont réalisé l'objectif encore plus ambitieux du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 visant à réduire de moitié le nombre total de personnes sous-alimentées.

Noël Ndong

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

AC Léopards en mission difficile à Khartoum

Dos au mur après avoir concédé un mauvais nul d'un but partout à domicile, les Fauves du Niari devront puiser dans leurs réserves pour réaliser un exploit, le 29 mars, au Soudan s'ils veulent continuer à participer à la prestigieuse compétition de la Ligue des champions.

L'Athlétic club Léopards a livré une prestation en demi-teinte le 23 mars, face aux Soudanais d'El Hilal qu'il recevait dans ses propres installations en huitième de finale aller de la Ligue des champions. Le score d'un but partout est un très mauvais résultat pour l'équipe qui reçoit : mieux vaut un nul blanc qu'avec but et celui marqué par les Soudanais pourrait peser lourd dans la balance lors du décompte final. L'AC Léopards avait 90 minutes pour retourner la situation en sa faveur et réaliser son ambition d'aller le plus loin possible dans cette compétition, son objectif majeur. Mais lors de la première manche de la rencontre, qui donne le visa pour intégrer les poules, les Fauves du Niari n'ont pas joué à leur meilleur niveau.

Le club dolisien entame très mal la rencontre en encaissant un but qui pourrait lui être fatal à la 22^e minute sur une frappe croisée au petit filet de Mudather El Taib Ibrahim hors de portée de Chansel Massa. Il évite le pire quand Rudy Guelord Bhebey Ndey répond au buteur soudanais à la 42^e minute, profitant du manque de communication entre le gardien et son défenseur pour reprendre de la tête le long ballon qui atterrit dans la surface. Et puis, plus rien. Dans de mauvais draps, les Fauves du Niari obtiennent un penalty en toute fin de rencontre, que Ntela Kalema, pour une fois, n'a pas pu transformer en but. C'est la logique du football, dira-t-on. Et le match retour pourrait se

jouer au mental. C'est la première fois que les Léopards se retrouvent dans une telle situation.

L'unique solution pour les Léopards : marquer des buts au Soudan

Lors des préliminaires, les Fauves du Niari avaient été accrochés par Rayon sport du Rwanda 0-0 avant d'arracher une qualification à Kigali en ayant réussi à remonter les deux buts. En 2012, les Fauves du Niari s'inclinaient à domicile 1-2 face au Club sportif sfaxien avant de réaliser un incroyable exploit à Sfax 2-0 au retour. En 2011, face aux Étoiles, les Léopards avaient été aussi tenus en échec 1-1 avant de s'imposer 2-0 à Gisenyi.

L'efficacité devant les buts : c'est ce qui a manqué à l'équipe des Léopards lors de la première opposition face à El Hilal, entraîné par El Nabi, l'ancien conseiller technique de Rémy Ayayos Ikounga. Les Fauves du Niari avaient l'opportunité de prendre l'avantage à la 59^e minute, mais Césaire Gandzé, qui avait réussi le plus difficile, n'est pas parvenu à conclure de la bonne manière la balle en profondeur qui lui avait été donnée.

En toute fin de première mi-temps, le gardien soudanais Gumaa Geinara Awad a déployé tout son talent pour détourner le coup franc de Ntela Kalema, qui prenait la direction des buts. D'autres occasions obtenues par les locaux se sont conclues de manière très désordonnée : en témoigne la tête de Guelord Bhebey-Ndey non cadrée à la 7^e minute. L'arrière latéral des Léopards, Jean Patrick Abouna, se montre décisif à la 16^e minute en adressant un centre parfait au second poteau à Bhebey Ndey. L'avant-centre de l'AC Léopards manque sa tête piquée et ne parvient pas non plus à exploiter la deuxième chance quand le ballon lui revient dans les pieds. Alors que l'équipe court derrière



Césaire Gandzé a manqué la balle de match à la 59^e minute (© Adiac)

le score, Césaire Gandzé et Rudy Guelord Bhebey Ndey ont respectivement mal exploité, à la 31^e et 39^e minute, les centres bien dosés de Ntela Kalema et Abouna. Il faudra donc trouver les ressources nécessaires pour sortir le grand jeu à Khartoum. Du côté des Fauves, les dirigeants refusent de rendre si tôt les armes.

«Ce sera difficile, mais pas impossible»

«On est petit peu dans la même situation qu'après le match contre Rayon sport du Rwanda. Il va falloir aller chercher une qualification à l'extérieur. Au niveau des choix, nous avons joué de la même manière contre les Angolais. On avait marqué quatre buts. Aujourd'hui, il y a des joueurs qui ont été en deçà de leur possibilité. Si on avait marqué, cela aurait pu changer la donne. On doit aller à Khartoum pour aller marquer au moins

une fois [...]. On doit se préparer pour aller chercher la qualification au Soudan. La tâche ne sera pas aisée, c'est une certitude. Il faut rester le côté positif et travailler cette semaine pour aller planter un ou deux buts à Khartoum», a déclaré Patrick Aussems, l'entraîneur de l'AC Léopards de Dolisie.

Ils en ont les capacités, a souligné El Nabi, le coach d'El Hilal qui connaît bien la force de frappe des Léopards: «Le match retour va se jouer avec très grande intensité parce qu'il y a l'enthousiasme du public local qui est derrière de façon très productive contrairement à celui des Léopards. Le match reste ouvert. Nous pouvons confirmer le résultat, mais les Léopards en sont aussi capables. Je connais les Léopards : lorsqu'ils veulent des résultats, ils les arrachent. Ils l'ont fait contre Sfax, le Stade malien, Djoliba. Je sais qu'ils en sont capa-

bles. C'est pour cette raison que je me méfie d'eux.»

«Il est évident qu'en tant que compétiteurs, nous irons à Khartoum pour jouer toutes nos chances même si elles sont amoindries par le résultat du dimanche. Mais nous avons grand espoir qu'en nous ressaisissant, nous puissions faire une bonne prestation à Khartoum. L'AC Léopards n'a pas joué à son niveau. Tous les compartiments de jeu ont été désastreux. Nous avons aussi joué de malchance jusqu'à manquer un penalty à l'ultime moment du match. Je me suis entretenu avec les joueurs et le staff technique pour les mettre devant leurs responsabilités : il faut aller vaillamment à Khartoum avec le ferme engagement de se qualifier. Ce sera difficile, mais pas impossible», a reconnu Rémy Ayayos Ikounga.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne : 30^e journée, 3^e division
Sans Bernard Itoua, écarté par son entraîneur, Elversberg partage les points à domicile avec Kiel (0-0) et reste aux portes de la zone rouge (+3 sur le premier relégable).

Angleterre : 31^e journée, 1^{re} division
Thievy Bifouma était titulaire lors de la défaite de West Bromwich Albion à Hull City (0-2). Remplacé à la 62^e. Seizième, son équipe ne compte que trois points d'avance sur la zone de relégation.

Angleterre : 38^e journée, 3^e division
Malgré le but d'Amine Linganzi, titulaire puis remplacé à la 81^e, Gillingham chute à domicile face à Crewe Alexandra (1-3). Buteur à la 30^e, alors que son équipe était menée au score, il marque ainsi le premier but de sa carrière professionnelle.

Bulgarie : 2^e journée des play-offs, 1^{re} division

Buteur mercredi en quarts de finale de la Coupe (qualification face au CSKA Sofia), Fodé Doré était titulaire samedi, lors du déplacement du Botev Plovdiv chez le... CSKA Sofia. Qui a pris sa revanche sur le même score. Doré a été remplacé à la 74^e et le Botev est désormais distancé de 5 points par son bourreau du jour.

Écosse : 30^e journée, 1^{re} division
Toujours privé de Steven Mouyokolo, convalescent, le Celtic corrige Saint Mirren (3-0) et caracole en tête du classement (81 points, contre 57 pour son dauphin).

Espagne : 31^e journée, 2^e division
Dominique Malonga était titulaire lors de la défaite de Murcie face à Las Palmas (1-3). Entré à la 65^e, alors que son équipe était menée



Buteur face à Crewe Alexandra, Amine Linganzi a marqué le premier but de sa carrière professionnelle (© Adiac)

au score et réduite à dix, puis à neuf après la 80^e. Du coup, Murcie perd sa 6^e place au profit de la réserve de Barcelone.

Estonie : 4^e journée, 1^{re} division
Kalju est tenu en échec à domicile par Flora (1-1) et est chassé du podium (5^e avec 7 points, à 1 point du second et 3 du leader). Allan Kimbaloula était titulaire et a joué toute la rencontre.

Nouveau revers, le quatrième en autant de matchs, du Lokomotiv Jõhvi de Prêche Mboungou, face au Tallinna Kalev (0-2).

Portugal : 24^e journée, 1^{re} division
Remplaçant au coup d'envoi, Chris Malonga est entré en jeu à la 63^e minute lors du match nul concédé par le Vitoria Guimarães face à Gil Vicente (0-0).

Camille Delourme